



TERRE D'AVANCE

UTOPIES®







COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DRÔME SUD PROVENCE

	<p>ACCOMPAGNEMENT DANS LA DÉFINITION DE LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE</p>
--	--

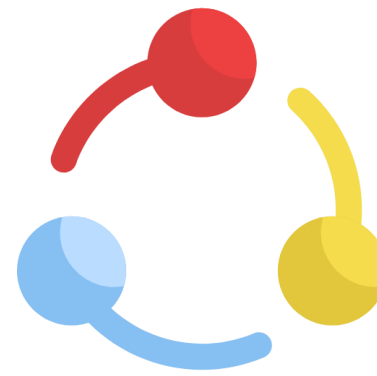
FEUILLE DE ROUTE ÉCONOMIQUE – CCDSP



Modalités de construction et de présentation de la feuille de route

- ▶ **Une feuille de route structurée autour des grands défis et orientations stratégiques validés précédemment à l'issue du travail de diagnostic**
- ▶ **La feuille de route est issue :**
 - de la consultation des communes
 - de la consultation des principaux partenaires
 - de propositions complémentaires
- ▶ **La feuille de route tient compte également :**
 - des actions / dispositifs existant
 - des réflexions en cours
- ▶ **La feuille de route s'articule en 4 niveaux de temporalité :**
 - Très court terme (inférieur ou égal à 1 an) 
 - Court terme (1 an à 2 ans) 
 - Moyen terme (3 à 4 ans) 
 - Long terme (5 à 6 ans) 

Les 4 grands défis à relever dans le cadre de la stratégie de développement économique de la CCDSP



1
Organiser un double rééquilibrage économique et territorial pour mieux anticiper les mutations à venir

2
Mettre à niveau l'offre territoriale pour conserver voire renforcer l'attractivité économique, résidentielle et touristique

3
Dynamiser les échanges économiques locaux (sans s'isoler) pour faire émerger de nouveaux gisements d'activités et d'emplois

4
Mieux connecter la CCDSP à son environnement économique et partenarial pour renforcer sa capacité d'intervention

Les orientations stratégiques pour tendre vers un nouveau modèle de développement territorial

Les orientations stratégiques – vue d'ensemble

1

DIVERSIFIER LES OPPORTUNITÉS ÉCONOMIQUES DE LA FILIÈRE ÉNERGÉTIQUE

- ▶ Anticiper et accompagner les mutations de la filière nucléaire
- ▶ Capitaliser sur les savoir-faire et compétences et favoriser leur renouvellement
- ▶ Inscrire l'énergie durablement au cœur du modèle de développement du territoire

2

RENFORCER LE POIDS ÉCONOMIQUE DES AUTRES FILIÈRES ET ACTIVITÉS LOCALES

- ▶ Soutenir la création, le maintien et le développement des activités qui fondent l'attractivité du territoire et son équilibre
- ▶ Améliorer les retombées économiques locales de ces activités (plus de captation, moins de fuites)

3

CONFORTER LE TISSU COMMERCIAL DE PROXIMITÉ

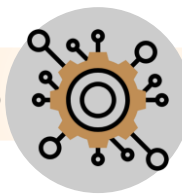
- ▶ Maîtriser l'urbanisme commercial et assumer un positionnement différenciant vis-à-vis des pôles voisins
- ▶ Réinventer le commerce de proximité pour palier à ses signes de fragilisation

4

MAÎTRISER L'OFFRE D'ACCUEIL DES ENTREPRISES

- ▶ Structurer l'offre et les conditions de son évolution pour organiser l'accueil et le développement d'activités au mieux des capacités du territoire
- ▶ Dépasser la contrainte de développement de nouvelles capacités foncières par la remise à niveau de l'existant

5 - INSCRIRE L'ACTION DE LA CCDSP DANS



UN CADRE PARTENARIAL RENFORCÉ

Les orientations stratégiques – vue d'ensemble

1

DIVERSIFIER LES OPPORTUNITÉS ÉCONOMIQUES DE LA FILIÈRE ÉNERGÉTIQUE

- ▶ Anticiper et accompagner les mutations de la filière nucléaire
- ▶ Capitaliser sur les savoir-faire et compétences et favoriser leur renouvellement
- ▶ Inscrire l'énergie durablement au cœur du modèle de développement du territoire

2

RENFORCER LE POIDS ÉCONOMIQUE DES AUTRES FILIÈRES ET ACTIVITÉS LOCALES

- ▶ Soutenir la création, le maintien et le développement des activités qui fondent l'attractivité du territoire et son équilibre
- ▶ Améliorer les retombées économiques locales de ces activités (plus de captation, moins de fuites)

3

CONFORTER LE TISSU COMMERCIAL DE PROXIMITÉ

- ▶ Maîtriser l'urbanisme commercial et assumer un positionnement différenciant vis-à-vis des pôles voisins
- ▶ Réinventer le commerce de proximité pour palier à ses signes de fragilisation

4

MAÎTRISER L'OFFRE D'ACCUEIL DES ENTREPRISES

- ▶ Structurer l'offre et les conditions de son évolution pour organiser l'accueil et le développement d'activités au mieux des capacités du territoire
- ▶ Dépasser la contrainte de développement de nouvelles capacités foncières par la remise à niveau de l'existant

5 - INSCRIRE L'ACTION DE LA CCDSP DANS



UN CADRE PARTENARIAL RENFORCÉ

Orientation #1 : diversifier les opportunités économiques de la filière énergétique

LES AMBITIONS

- ▶ Capitaliser sur les domaines d'excellence territoriale historiques pour renouveler le positionnement économique du territoire : de l'industrie nucléaire aux énergies de la transition.
- ▶ Agir dans une logique gagnant-gagnant renforcée entre le territoire et ses grands comptes industriels via une démarche de co-construction et de co-investissement.
- ▶ Développer localement de nouveaux relais d'activités et d'emplois diversifiés dans la filière énergétique pour préparer et accompagner les mutations à venir dans l'industrie du nucléaire.
- ▶ Conserver une économie productive forte (enjeu de captation de richesses) tout en réduisant l'exposition à une mono-industrie. Améliorer également les retombées locales de ces activités (enjeu de circulation de la richesse et d'effet multiplicateur).

L'exemple de Lacq (Pyrénées-Atlantiques) : du plus grand gisement de gaz naturel de France exploité par Total au développement d'une filière géosciences et des nouveaux systèmes énergétiques (centrale électrique biomasse, production de bioéthanol, stockage et conversion de l'énergie...). En 2019, le territoire poursuit sa diversification et lance une étude destinée au déploiement d'une filière hydrogène sur le territoire.

LES CHANTIERS

- ▶ **CO-CONSTRUIRE UNE FEUILLE DE ROUTE DE LA TRANSITION AVEC LES GRANDS COMPTES INDUSTRIELS DU TERRITOIRE**
- ▶ **ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES LOCALES (TOUTES ACTIVITÉS) VERS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE**
- ▶ **SOUTENIR L'ENTREPRENEURIAT ET L'INNOVATION DANS LE SECTEUR DES ÉNERGIES (ET) DE LA TRANSITION**
- ▶ **DÉVELOPPER LES EMPLOIS ET LES COMPÉTENCES DE DEMAIN**
- ▶ **ENGAGER UNE DÉMARCHÉ D'ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE ET TERRITORIALE**

CO-CONSTRUIRE UNE FEUILLE DE ROUTE DE LA TRANSITION AVEC LES GRANDS COMPTES INDUSTRIELS DU TERRITOIRE

ACTION 1.1 →

Mise en place d'un « dialogue top dirigeants » par le binôme VP et responsable développement économique

ACTION 1.2 ⌚

Mise en place d'un pacte économique territorial entre la CCDSP et ses grands comptes industriels visant le développement d'une relation gagnant-gagnant

- ▶ Partage réciproque d'informations
- ▶ Implication dans certaines actions de la CCDSP ou de ses partenaires
- ▶ Implication renforcée dans la politique de soutien à l'innovation de la CCDSP
- ▶ Renforcement de l'interface entre grands comptes et TPE/PME du territoire (cf. démarche d'EIT, ...)

Axe 1

DIVERSIFIER LES OPPORTUNITÉS ÉCONOMIQUES DE LA FILIÈRE ÉNERGÉTIQUE

ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES LOCALES (TOUTES ACTIVITÉS) VERS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Axe 1

DIVERSIFIER LES OPPORTUNITÉS ÉCONOMIQUES DE LA FILIÈRE ÉNERGÉTIQUE

ACTION 1.3 →

Création d'un guichet local unique d'information et d'orientation des entreprises pour la transition énergétique

- ▶ Cf. service public de la performance énergétique

ACTION 1.4 ⌚

Règlement d'intervention pour la mise en place d'une aide à la transition énergétique des entreprises.

- ▶ Un volet immobilier d'entreprises (amélioration énergétique des bâtiments tertiaires et d'activités)
- ▶ Un volet aide à l'investissement (ex. matériel, véhicule propre, ...).

ACTION 1.5 ⌚

Soutenir la création de sociétés citoyennes de production d'EnR, centrales villageoises, projets agrivoltaïques

- ▶ Aide à l'ingénierie
- ▶ Participation financière

Axe 1

DIVERSIFIER LES OPPORTUNITÉS ÉCONOMIQUES DE LA FILIÈRE ÉNERGÉTIQUE

ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES LOCALES (TOUTES ACTIVITÉS) VERS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

ACTION 1.6 – cf. *fiche action aide directe aux entreprises*

Soutenir la rénovation énergétique des bâtiments publics

- ▶ Soutien aux communes (ingénierie et co-financement)
- ▶ Soutien aux entreprises par la commande publique

SOUTENIR L'ENTREPRENEURIAT ET L'INNOVATION DANS LE SECTEUR DES ÉNERGIES (ET) DE LA TRANSITION

ACTION 1.7

Lancement d'un Appel A Projets (AAP) d'innovation ouverte autour des secteurs des énergies

- ▶ Innovation ouverte avec les grands comptes locaux
- ▶ Possibilité d'articulation avec d'autres filières (ex. IA) ou pans de l'économie locale (ex. agriculture)

ACTION 1.8 – cf. *mission confiée au cabinet IDEO*

Création d'un booster autour des filières énergétiques

Axe 1

DIVERSIFIER LES OPPORTUNITÉS ÉCONOMIQUES DE LA FILIÈRE ÉNERGÉTIQUE

DÉVELOPPER LES EMPLOIS ET LES COMPÉTENCES DE DEMAIN

ACTION 1.9

Mise en œuvre d'une démarche de GPEC-T (Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences Territoriale)

- ▶ Diagnostic prospectif et stratégie d'action
- ▶ Focus sur les filières énergétiques vs les autres secteurs d'activités productifs du territoire

ACTION 1.10 – *maintien d'une action existante*

Soutien des forums de l'emploi et des métiers

ACTION 1.11

Création d'un campus de formation multi-métiers en lien avec les besoins des entreprises locales

- ▶ Développement d'offres de formation complémentaires, notamment hors filières énergétiques
- ▶ Création d'une école de production autour des métiers des filière énergétiques

Axe 1

DIVERSIFIER LES OPPORTUNITÉS ÉCONOMIQUES DE LA FILIÈRE ÉNERGÉTIQUE

ENGAGER UNE DÉMARCHE D'ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE ET TERRITORIALE

ACTION 1.12

Lancement d'une démarche d'EIT (Ecologie Industrielle et Territoriale) expérimentale à l'échelle d'une zone d'activité stratégique et/ou de quelques secteurs clés

- ▶ Cf. étude du métabolisme UTOPIES
- ▶ Diagnostic flux pour tracer les relations actuelles et potentielles entre secteurs acheteurs et fournisseurs
- ▶ Animation de la démarche par un chargé de mission
- ▶ Création et animation d'une boîte à outils à disposition des entreprises du territoire (ex. GEIQ, plateforme collaborative, bourse acheteurs/fournisseurs, ...)



L'idée / le concept

- ▶ Instaurer un dialogue régulier entre la collectivité (CCDSP) et ses comptes clés (grands comptes, pépites)
- ▶ Un temps d'échange privilégié assuré par le binôme VP et responsable développement économique pour une information réciproque sur les projets du territoire et de l'entreprise

Objectifs

- ▶ Etablir un lien resserré entre la collectivité et ses entreprises clés (grands comptes, pépites), en marge des temps collectifs ou génériques de rencontre élus / entreprise
- ▶ Assurer une veille économique à la source
- ▶ Bâtir une relation gagnant-gagnant avec les locomotives économiques du territoire autour de plusieurs sujets : attractivité, emploi, innovation, ...

Défis concernés*

- ✓ Double rééquilibrage
- ✓ Mise à niveau de l'offre et attractivité du territoire
- ✓ Echanges économiques locaux
- ✓ Ouverture et coopération

*cf. page 3

Résultats attendus

- ▶ Une veille économique renforcée
- ▶ CCDSP mieux identifié sur ses compétences
- ▶ Mobilisation accrue des comptes clés dans les projets de la collectivité

Contenu et modalités

- ▶ **Identification des comptes clés**
 - Grands comptes : principaux employeurs, entreprises ayant effectué (ou prévoyant de le faire) d'importants investissements locaux, ...
 - Pépites : entreprises innovantes, entreprises à fort degré d'internationalisation, entreprises à forte croissance, entreprises remarquables (ex. labels EPV, ...)
- ▶ **Planification d'un calendrier de rencontres individuelles sur l'année (1 RDV par entreprise / an a minima)**
- ▶ **Echange à 360° avec apport réciproque d'informations**
 - Situation et projets de l'entreprise (foncier/immobilier, emploi/formation, services aux salariés, investissements, approvisionnements, ... ; appréhension de ses besoins / attentes)
 - Projets de la collectivité ; souhaits de mobilisation de l'entreprise en fonction des projets inscrits dans sa feuille de route

1.1 MISE EN PLACE D'UN « DIALOGUE TOP DIRIGEANTS » (2/2)



Contenu et modalités (suite)

- ▶ Proposition d'une offre de services spécifique de la CCDSP et/ou ses partenaires en réponse aux besoins des comptes clés
- ▶ Mobilisation des entreprises clés dans le cadre de programmes / projets de la CCDSP
- ▶ Possibilité de formaliser le partenariat entre la CCDSP et l'entreprise (cf. fiche action suivante)

- ▶ L'action peut ensuite être déclinée sur une liste d'entreprises élargie (ex. Top 20 ou Top 50) en fonction de la capacité à déployer les moyens humains adéquats. La mobilisation de l'élue étant prioritairement sur les comptes clés.

Facteurs clés de succès

- ▶ Un dialogue de décideur à décideur et qui doit trouver une continuité sur le plan technique / opérationnel
- ▶ Des moyens humains mobilisables (temps agent)
- ▶ Un dialogue récurrent et qui s'inscrit dans la durée
- ▶ Une capacité à mobiliser en interne et en externe de la CCDSP pour apporter une offre de services adaptée (sous réserve d'une relation gagnant-gagnant)

Exemples et bonnes pratiques

- ▶ Dialogue Dirigeants mis en place par l'Agence Economique du Pays Viennois

Gouvernance / portage

- ▶ Maîtrise d'Ouvrage : CCDSP
- ▶ Maîtrise d'Œuvre : CCDSP

Modalités budgétaires (1^{ère} approche)

- ▶ Investissement : néant
- ▶ Coût de fonctionnement pour la collectivité : temps agent (environ 4h / entreprise rencontrée : prise de rdv, entretien, compte-rendu) ; licence CRM pour capitalisation des données

1.2 MISE EN PLACE D'UN « PACTE ECONOMIQUE TERRITORIAL » ENTRE LA CCDSP ET SES GRANDS COMPTES INDUSTRIELS (1/2)



L'idée / le concept

- ▶ Au-delà de l'échange réciproque d'informations (cf. fiche action précédente), la signature d'un partenariat construit entre la CCDSP et ses grands comptes industriels
- ▶ Une implication structurée autour de grands chantiers clairement identifiés et pour lesquels les intérêts de l'entreprise et du territoire sont considérés comme fortement convergents.

Objectifs

- ▶ Renforcer l'ancrage territorial des grands comptes industriels
- ▶ Activer le levier de la responsabilité territoriale de l'entreprise
- ▶ Faire des grands comptes industriels de véritables partenaires de l'action économique de la CCDSP
- ▶ Disposer de capacités d'ingénierie et autres ressources complémentaires à l'existant

Défis concernés*

- ✓ Double rééquilibrage
- ✓ Mise à niveau de l'offre et attractivité du territoire
- ✓ Echanges économiques locaux
- ✓ Ouverture et coopération

*cf. page 3

Résultats attendus

- ▶ Un effet d'entraînement sur le tissu économique local (compétitivité, innovation, ...)
- ▶ Une augmentation des échanges économiques entre grands comptes et TPE/PME

Contenu et modalités

- ▶ **En préalable, mise en place d'un dialogue construit avec les grands comptes industriels (cf. fiche action précédente)**
 - Identification des grands chantiers où l'implication renforcée de l'entreprise est jugée déterminante
 - Détermination des conditions d'engagement de l'entreprise (temps et autres ressources allouées)
- ▶ **Signature d'un « pacte économique territorial » formalisant les engagements réciproques de l'entreprise et de la collectivité**
 - Ce pacte s'accompagnerait naturellement d'un effort de communication / valorisation de l'engagement territorial de l'entreprise
 - Ce pacte impliquerait également la mise en place d'un format de gouvernance associant les entreprises signataires

1.2 MISE EN PLACE D'UN « PACTE ECONOMIQUE TERRITORIAL » ENTRE LA CCDSP ET SES GRANDS COMPTES INDUSTRIELS (2/2)



Contenu et modalités (suite)

- ▶ **Mobilisation de l'entreprise autour d'actions ciblées, notamment :**
 - Implication renforcée dans la politique de soutien à l'innovation de la CCDSP
 - Renforcement de l'interface entre grands comptes et TPE/PME du territoire (cf. démarche d'EIT, ...)
 - Implication dans certaines actions de la CCDSP ou de ses partenaires (ex. actions sur l'emploi/formation, l'entrepreneuriat, ...)
- ▶ **Evaluation périodique du pacte**

Facteurs clés de succès

- ▶ Un cadre clairement défini de mobilisation de l'entreprise et de ses ressources (et non une mobilisation au coup par coup)
- ▶ La mise en place d'une gouvernance collectivité/entreprises pour piloter l'engagement des grands comptes
- ▶ Le suivi et l'évaluation régulière du pacte qui lie l'entreprise et la collectivité

Exemples et bonnes pratiques

- ▶ EDF 1 Rivière 1 Territoire
- ▶ Travaux de la plateforme RSE sur la Responsabilité Territoriale de l'Entreprise
- ▶ Publication d'Utopies « De l'ancrage au développement local : vers l'entreprise pollinisatrice »
- ▶ La démarche de gouvernance Harmonie 2030 sur l'agglomération de Valence-Romans

Gouvernance / portage

- ▶ Maîtrise d'Ouvrage : CCDSP
- ▶ Maîtrise d'Œuvre : CCDSP

Modalités budgétaires (1^{ère} approche)

- ▶ Investissement : néant
- ▶ Coût de fonctionnement pour la collectivité : temps agent (10 % ETP)

1.3 CRÉATION D'UN GUICHET LOCAL UNIQUE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DES ENTREPRISES (1/2)



L'idée / le concept

- ▶ A l'instar du service public de la performance énergétique de l'habitat orienté vers le grand public, doter le territoire d'un guichet unique d'information et d'orientation vers les aides et dispositifs locaux / régionaux / nationaux en faveur de la transition énergétique des entreprises

Objectifs

- ▶ Accompagner la réalisation des objectifs du futur PCAET en matière de réduction de la facture énergétique territoriale
- ▶ Disposer d'un espace ressource territorial centralisant l'information à destination des entreprises
- ▶ Accompagner la transition énergétique et écologique des entreprises du territoire grâce à une meilleure connaissance et une plus forte mobilisation des dispositifs existant

Défis concernés*

- Double rééquilibrage
- Mise à niveau de l'offre et attractivité du territoire
- Echanges économiques locaux
- Ouverture et coopération

*cf. page 3

Résultats attendus

- ▶ Réduction de la facture énergétique
- ▶ Mise à niveau de l'immobilier économique local
- ▶ Création d'opportunités de marché locales en faveur de la rénovation énergétique

Contenu et modalités

- ▶ **Travail de recensement des dispositifs d'aide à la transition énergétique des entreprises**
 - Travail à mener dans la prolongation de l'élaboration du PCAET
 - En complément, intégration des nouvelles aides locales en faveur de la transition énergétique des entreprises (cf. fiche action suivante)
- ▶ **Renforcement des moyens du service public de la performance énergétique de l'habitat en vue d'un élargissement de son périmètre de compétences**
 - Dans la durée, des moyens pour absorber le flux entrant de demandes supplémentaires (logique de guichet)
 - A court et moyen terme, des moyens pour mener une action « d'aller-vers » les entreprises et leurs groupements (ex. club d'entreprises, unions de commerçants) en vue de mener un travail de sensibilisation et d'information
 - A court terme, des moyens de communication pour sensibiliser et informer les dirigeants des entreprises

1.3 CRÉATION D'UN GUICHET LOCAL UNIQUE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DES ENTREPRISES (2/2)



Contenu et modalités (suite)

- ▶ Mise en place d'un dispositif de pilotage et d'évaluation de l'action en vue de sa pérennisation
- ▶ En parallèle, possibilité d'envisager la mise en place d'une action avec les partenaires compétences (CMA, CAPEB, ADEME...) pour accompagner les entreprises locales désireuses de capter les opportunités de marché générées
 - Formation à la rénovation énergétique
 - Obtention des labels liés à la rénovation énergétique
 - ...

Facteurs clés de succès

- ▶ La logique de guichet unique d'information, y compris pour des aides et dispositifs ne relevant pas de l'échelle locale
- ▶ En phase d'amorçage du service, un travail qui consiste à aller au-devant des entreprises et palier ainsi à la méconnaissance des solutions existantes (donner de la visibilité au guichet)
- ▶ Des moyens complémentaires à l'existant pour réussir à faire vivre ce service et éviter le risque de dilution de la mission

Exemples et bonnes pratiques

- ▶ Service public de la performance énergétique de l'habitat
- ▶ Le guide pratique de la Métropole de Lyon pour accompagner les entreprises industrielles vers la transition écologique
- ▶ Dispositifs nationaux en faveur de la transition écologique des entreprises
- ▶ Plateforme FAIRE, service public en faveur de la rénovation énergétique

Gouvernance / portage

- ▶ Maîtrise d'Ouvrage : CCDSP
- ▶ Maîtrise d'Œuvre : CCDSP et délégation à un opérateur tierce (cf. Association CEDER pour le Service Public de la Performance Énergétique de l'Habitat SPPEH)

Modalités budgétaires (1^{ère} approche)

- ▶ Investissement : néant
- ▶ Coût de fonctionnement pour la collectivité : temps agent (service transition) et délégation (budget SPPEH) + budget communication 3 000 € + ressources additionnelles en phase d'ingénierie (stagiaire / recensement des aides) et de déploiement (service civique / action de terrain pour « aller-vers » les entreprises) (10 000 €/an)

1.4/1.6 MISE EN PLACE D'UNE AIDE DIRECTE À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DES ENTREPRISES (1/2)



L'idée / le concept

- ▶ **Une aide directe aux entreprises en faveur de la transition énergétique, comportant 2 volets :**
 - L'immobilier d'entreprises (amélioration énergétique des bâtiments tertiaires et d'activités)
 - L'aide à l'investissement (ex. matériel de production, véhicule propre, ...).
- ▶ **En parallèle, une aide directe aux communes en faveur de la rénovation énergétique de leurs bâtiments (ingénierie ou investissement)**

Objectifs

- ▶ Accompagner la réalisation des objectifs du futur PCAET en matière de réduction de la facture énergétique territoriale
- ▶ Accompagner la transition énergétique et écologique des entreprises en faisant effet levier sur l'investissement privé
- ▶ Accompagner la transition énergétique et écologique des collectivités en faisant effet levier sur l'investissement public
- ▶ Soutenir dans le même temps l'offre et la demande

Défis concernés*

- Double rééquilibrage
- Mise à niveau de l'offre et attractivité du territoire
- Echanges économiques locaux
- Ouverture et coopération

*cf. page 3

Résultats attendus

- ▶ Réduction de la facture énergétique
- ▶ Mise à niveau de l'immobilier économique et public local
- ▶ Création d'opportunités de marché locales en faveur de la rénovation énergétique

Contenu et modalités

- ▶ **Travail préalable de caractérisation des aides existantes et des « trous dans la raquette » pour adopter le juste positionnement de l'aide locale (logique de complémentarité et/ou d'effet levier vis-à-vis des aides existantes)**
 - Travail à effectuer dans la continuité de l'effort de recensement préalable à la mise en place d'un guichet local unique de la transition énergétique des entreprises (cf. fiche action précédente)
- ▶ **Formalisation d'un projet de règlement d'intervention**
 - Déterminer le type de dépenses éligibles et autres critères techniques (ex. de performance énergétique) et économiques
 - Déterminer le taux d'intervention et le montant plafond de l'intervention CCDSP
 - Déterminer les autres critères financiers d'intervention de la CCDSP (ex. co-financements exigés dont autofinancement...)

1.4/1.6 MISE EN PLACE D'UNE AIDE DIRECTE À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DES ENTREPRISES (2/2)



Contenu et modalités (suite)

- ▶ **Soumission du projet de règlement d'intervention à la Région pour autorisation de mise en place d'une aide directe aux entreprises**
- ▶ **Délibérations de la CCDSP**
 - Aide aux entreprises
 - Aide aux communes
- ▶ **Communication en faveur de la mobilisation de l'aide par les entreprises**

Facteurs clés de succès

- ▶ S'agissant d'une aide directe, nécessité de l'accord de la Région qui est première compétente de part la Loi NOTRe
- ▶ Une dotation du fonds d'aide à réviser chaque année sur la base du bilan N-1 du dispositif et du bilan du guichet local unique (information / orientation vers le dispositif d'aide directe)
- ▶ Un cahier des charges qui pourrait favoriser le circuit économique local tant en investissement/travaux qu'en fonctionnement (approvisionnement en énergie)

Exemples et bonnes pratiques

- ▶ Dispositifs nationaux en faveur de la transition écologique des entreprises
- ▶ Programme OPTIM'ENERGIE des CCI pour se sensibiliser et se former à la transition énergétique des entreprises
- ▶ Programme ACTEE pour la rénovation énergétique de bâtiments publics

Gouvernance / portage

- ▶ Maîtrise d'Ouvrage : CCDSP
- ▶ Maîtrise d'Œuvre : CCDSP, délégation à un opérateur (ex : économe de flux pour les communes en lien avec le SDED)

Modalités budgétaires (1^{ère} approche)

- ▶ Investissement : dotation à déterminer sur la base des critères d'intervention et de l'ambition portée par la CCDSP
- ▶ Coût de fonctionnement pour la collectivité : temps agent (renseignement, instruction, montage financier et technique) : 10% ETP, ingénierie externe (selon besoin)

1.5 SOUTENIR LA CRÉATION DE SOCIÉTÉS CITOYENNES DE PRODUCTION D'ENR, CENTRALES VILLAGEOISES, PROJETS AGRIVOLTAÏQUES (1/2)



L'idée / le concept

- ▶ S'engager dans une démarche d'entrepreneuriat de territoire : mobiliser l'ensemble des parties prenantes (acteurs économiques et société civile) autour de projets entrepreneuriaux d'intérêt local.
- ▶ En parallèle des efforts mis en œuvre en faveur de la sobriété énergétique des entreprises, multiplier les initiatives en faveur de la production d'énergie locale puis de la consommation d'énergie locale (circuit court de l'énergie).

Objectifs

- ▶ Aider à l'amorçage puis à la structuration de démarches économiques et/ou citoyennes en faveur de la production locale d'énergie (ex. centrale villageoise, agrivoltaïsme, ...)
- ▶ Accompagner la transition énergétique des entreprises en soutenant d'une part l'investissement local en faveur de la production d'énergies renouvelables et d'autre part la consommation d'énergie produite localement

Défis concernés*

- Double rééquilibrage
- Mise à niveau de l'offre et attractivité du territoire
- Echanges économiques locaux
- Ouverture et coopération

*cf. page 3

Résultats attendus

- ▶ Réduction de la facture énergétique
- ▶ Production d'EnR locale
- ▶ Consommation locale d'EnR
- ▶ Mobilisation des acteurs économiques et de la société civile

Contenu et modalités

- ▶ **Lancer une consultation en vue d'une AMO pour l'amorçage et l'accompagnement (appui en ingénierie) d'initiatives locales de production d'EnR et/ou d'autoconsommation collective**
 - Assurer un benchmark des initiatives et bonnes pratiques existantes, notamment celles impliquant le monde économique
 - Assurer la concertation locale et la mobilisation des acteurs du territoire jusqu'à constitution de groupes de travail
 - Apport d'ingénierie en soutien des groupes de travail pour tendre vers la création de projets économiquement viables
- ▶ **Possibilité de soutenir financièrement tout ou partie des projets**
 - Par le biais de subventions
 - Par le biais de prises de participation financières (au sein de sociétés locales d'énergies renouvelables)

1.5 SOUTENIR LA CRÉATION DE SOCIÉTÉS CITOYENNES DE PRODUCTION D'ENR, CENTRALES VILLAGEOISES, PROJETS AGRIVOLTAÏQUES (2/2)



Contenu et modalités (suite)

- ▶ Le cas échéant, délibérations en faveur du soutien financier des projets
- ▶ Mise en place d'un groupe de travail partenarial pour suivre les projets accompagnés / soutenus par la CCDSP
- ▶ La CCDSP pourra éventuellement travailler en complément à des actions propices à :
 - la mise en réseau des initiatives
 - l'interface entre production et consommation locale (ex. initier la mise en place d'un groupement d'achat local d'énergie)
 - au regroupement de moyens entre initiatives
 - la mobilisation de nouvelles opportunités de financement (ingénierie financière)

Facteurs clés de succès

- ▶ Le rôle de la CCDSP est d'amorcer une dynamique mais pas de porter en direct ou durablement les projets
- ▶ La CCDSP peut également avoir un rôle de facilitateur en assurant un apport ponctuel d'ingénierie
- ▶ Le soutien par une AMO experte pour accompagner la montée en opérationnalité des projets et veiller à leur faisabilité économique

Exemples et bonnes pratiques

- ▶ Nombreux exemples d'initiatives recensés par [Auvergne Rhône-Alpes Energie Environnement](#)
- ▶ Démarche globale engagée par la CC Saône Beaujolais dans le cadre de son PCAET et de son objectif TEPos : appui à la création d'une société locale d'énergies renouvelables, création d'un groupement d'achat local, soutien aux projets d'autoconsommation, ...)

Gouvernance / portage

- ▶ Maîtrise d'Ouvrage de l'AMO : CCDSP
- ▶ Maîtrise d'Ouvrage des projets : privée (à définir)
- ▶ Maîtrise d'Œuvre : AMO + porteurs privés (à définir)

Modalités budgétaires (1^{ère} approche)

- ▶ Investissement :
 - Budget AMO : 45 000 €
 - Participation financière aux projets : à définir le cas échéant
- ▶ Coût de fonctionnement pour la collectivité :
 - Temps agent : suivi AMO + groupe de travail partenarial (10% ETP)



Voir fiche 1.4 Règlement d'intervention pour la mise en place d'une aide à la transition énergétique des entreprises

1.7 APPEL À PROJETS « INNOVATION OUVERTE » DANS LE CHAMP DES ÉNERGIES ET DE LA TRANSITION NOTAMMENT (1/2)



L'idée / le concept

- ▶ Un appel à projets à destination de start-up en création mais aussi d'entreprises existantes (porteuses d'un concept ou d'une solution opérationnelle) en vue de résoudre une problématique du territoire et/ou d'un grand compte du territoire
- ▶ A l'issue de l'AAP, l'objectif est double : développer localement le projet et créer les synergies avec le tissu économique local

Objectifs

- ▶ Détecter et accompagner des projets innovants susceptibles de se créer et se développer sur le territoire de la CCDSPP
- ▶ Renforcer la présence industrielle par des unités de plus petite taille, mais à fort potentiel de développement
- ▶ Renforcer l'ancrage et générer un effet d'entraînement supplémentaire de la part des grands comptes du territoire
- ▶ Connecter le territoire aux écosystèmes d'innovation

Défis concernés*

- ✓ Double rééquilibrage
- ✓ Mise à niveau de l'offre et attractivité du territoire
- ✓ Echanges économiques locaux
- ✓ Ouverture et coopération

*cf. page 3

Résultats attendus

- ▶ Création et installation d'entreprises innovantes
- ▶ Renouvellement de la filière énergétique sur le territoire
- ▶ Renforcement du positionnement du territoire sur cette filière stratégique

Contenu et modalités

- ▶ **Mise en place d'un groupe de travail thématique réunissant les principaux acteurs du soutien à l'innovation, ainsi que les grands comptes du territoire**
 - Identification des thématiques d'appel à projets
 - Identification des modalités d'implication dans l'appel à projets
 - Identification des contreparties de l'appel à projets
- ▶ **Diffusion et animation de l'appel à projets**
 - Sourcing de prescripteurs potentiels et diffusion de l'AAP
 - Pré-sélection puis sélection des candidatures
 - Annonce des lauréats + évènement de lancement

1.7 APPEL À PROJETS « INNOVATION OUVERTE » DANS LE CHAMP DES ÉNERGIES ET DE LA TRANSITION NOTAMMENT (2/2)



Contenu et modalités (suite)

- ▶ **Accueil et accompagnement des équipes projets au sein d'un espace dédié (cf. action projet d'incubateur et/ou action immobilier à vocation entrepreneuriale) + soutien à l'expérimentation sur le territoire**
 - Mise à disposition d'un espace de travail dédié
 - Accès à des ressources spécifiques : compétences, matériel, datas
 - Mise en relation avec les partenaires économiques et institutionnels de la CCDSP
- ▶ **Offre d'installation sur le territoire**

Facteurs clés de succès

- ▶ Implication forte des grands comptes
- ▶ Implication des maîtrises d'usages potentielles dans les phases d'expérimentation (ex. entreprises, collectivité, copropriétés, ...)
- ▶ Capacité à proposer un parcours résidentiel aux projets

Exemples et bonnes pratiques

- ▶ Démarche Open Innovation Territoriale par EDF
- ▶ Ainpuls par la CPME de l'Ain
- ▶ Appels à projets ENGIE
- ▶ Appels à projets GRDF

Gouvernance / portage

- ▶ Maîtrise d'Ouvrage partagée : CCDSP + grands comptes
- ▶ Maîtrise d'Œuvre : CCDSP ou délégation à un opérateur tierce

Modalités budgétaires (1^{ère} approche)

- ▶ Investissement : néant
- ▶ Coût de fonctionnement pour la collectivité : temps agent ou délégation (15 000 €) + budget communication/événementiel (3 000 €) + mise à disposition de moyens matériels (locaux dédiés)
- ▶ Co-financement : grands comptes

1.8 CRÉATION D'UN BOOSTER AUTOUR DES FILIÈRES ÉNERGÉTIQUES NOTAMMENT (1/2)



L'idée / le concept

- ▶ **Création d'un booster : lieu ressource pour l'innovation, composé d'un incubateur, d'un accélérateur et d'un Tech Lab**

Objectifs

- ▶ Accompagner des projets innovants sur le territoire de la CCDSP
- ▶ Renforcer la présence industrielle par des unités de plus petite taille, mais à fort potentiel de développement
- ▶ Renforcer l'ancrage et générer un effet d'entraînement supplémentaire de la part des grands comptes du territoire
- ▶ Connecter le territoire aux écosystèmes d'innovation

Défis concernés*

- ✓ Double rééquilibrage
- ✓ Mise à niveau de l'offre et attractivité du territoire
- ✓ Echanges économiques locaux
- ✓ Ouverture et coopération

*cf. page 3

Résultats attendus

- ▶ Création et installation d'entreprises innovantes
- ▶ Renouvellement de la filière énergétique sur le territoire
- ▶ Renforcement du positionnement du territoire sur cette filière stratégique

Contenu et modalités

- ▶ **Mise en place d'un incubateur**
 - Détection dans le cadre de l'appel à projet (fiche 1.7)
 - Accompagnement pour passer de l'idée à l'entreprise
- ▶ **Mise en place d'un accélérateur**
 - Accompagnement des entreprises dans la définition d'un business plan plus robuste vers l'industrialisation des process
- ▶ **Mise à disposition d'un Tech Lab :**
 - Laboratoire et matériel partagé

1.8 CRÉATION D'UN BOOSTER AUTOUR DES FILIÈRES ÉNERGÉTIQUES NOTAMMENT (2/2)



Facteurs clés de succès

- ▶ Implication forte des grands comptes
- ▶ Implication des maîtrises d'usages potentielles dans les phases d'expérimentation (ex. entreprises, collectivité, ...)
- ▶ Proposée une offre différenciée

Exemples et bonnes pratiques

- ▶ Le French POC + Accélérateur AXANDUS - Miribel (01)
- ▶ Industry Lab – Orléans (45)
- ▶ La Ruche Industrielle – Lyon (69)
- ▶ Campus Industrie 4.0 – Mulhouse (68)

Gouvernance / portage

- ▶ Maîtrise d'Ouvrage partagée : CCDSP + grands comptes
- ▶ Maîtrise d'Œuvre : CCDSP ou délégation à un opérateur tierce

Modalités budgétaires (1^{ère} approche)

- ▶ Investissement : locaux et tech lab : 250k€
- ▶ Coût de fonctionnement pour la collectivité : temps agent (1 ETP) ou délégation (50 000 €) + budget communication/événementiel (1 000 €) + mise à disposition de moyens matériels (locaux dédiés)
- ▶ Co-financement : grands comptes

1.9 GESTION PRÉVISIONNELLE DES EMPLOIS ET DES COMPÉTENCES À L'ÉCHELLE DU BASSIN D'EMPLOI (1/2)



L'idée / le concept

- ▶ Un travail de diagnostic prospectif des besoins en emplois et compétences pour les entreprises du territoire, mis en perspective avec les niveaux de formation et compétences des actifs du territoire et de l'offre de formation locale
- ▶ La possibilité d'un focus spécifique sur la filière énergétique et les effets de passerelles / concurrence avec les autres filières

Objectifs

- ▶ Outiller la connaissance des besoins en emplois et compétences à court, moyen et long terme
- ▶ Identifier les secteurs et emplois en tension pour prioriser les actions à mettre en œuvre
- ▶ Cartographier les solutions (emploi/formation/insertion) existantes pour agir en complémentarité
- ▶ Travailler sur les réponses de moyen et long terme

Défis concernés*

- ✓ Double rééquilibrage
- ✓ Mise à niveau de l'offre et attractivité du territoire
- ✓ Echanges économiques locaux
- ✓ Ouverture et coopération

Résultats attendus

- ▶ Réduction des tensions en matière de recrutement
- ▶ Meilleur appariement entre offre et demande locale d'emplois
- ▶ Développer l'offre de formation en cohérence avec les besoins

*cf. page 3

Contenu et modalités

- ▶ **Mobilisation des principaux représentants des entreprises employeuses (grands comptes, club d'entreprises) et partenaires thématiques (organisations professionnelles, service public de l'emploi, acteurs privés de l'emploi/formation, ...)** pour poser le **cadre préalable au lancement d'une étude de GPEC Territoriale**
 - Co-construire le cahier des charges de l'étude
- ▶ **Conduite de l'étude de GPEC Territoriale**
 - Diagnostic quantitatif et qualitatif de l'offre
 - Diagnostic quantitatif et qualitatif de la demande + approche prospective
 - Identification des points de tension, effets de concurrence et/ou de complémentarités inter-filières et inter-territoires
 - Propositions d'une feuille de route

1.9 GESTION PRÉVISIONNELLE DES EMPLOIS ET DES COMPÉTENCES À L'ÉCHELLE DU BASSIN D'EMPLOI (2/2)



Contenu et modalités (suite)

► Animation du comité de pilotage au-delà de l'étude pour mettre en œuvre la feuille de route de manière partenariale

- Fonctionnement en groupes de travail thématiques (ex. partage de compétences, formation accélérée, transition professionnelle, ...)
- Articulation optimale et réactive avec les dispositifs régionaux / nationaux en faveur de l'emploi-formation
- Actualisation permanente du diagnostic
- Suivi et évaluation des démarches engagées et des expérimentations éventuelles

Facteurs clés de succès

- L'implication des partenaires dans la démarche (dont participation au comité de pilotage)
- La dimension prospective de l'analyse des besoins
- La prise en compte des effets de concurrence internes (filières) et externes (territoires)
- Un focus spécifique industrie / filières énergétiques mais tout de même une démarche 360°

Exemples et bonnes pratiques

- GPEC Territoriale autour de la filière énergies / rénovation énergétique dans le Cambrésis
- Plateforme territoriale de transitions professionnelles sur le bassin de Lacq Pau Tarbes (territoire d'industrie)

Gouvernance / portage

- Se poser la question du bon périmètre
- Maîtrise d'Ouvrage : CCDSP
- Maîtrise d'Œuvre : prestataire (appel d'offres)

Modalités budgétaires (1^{ère} approche)

- Investissement : Budget d'étude : 60 000 €
- Coût de fonctionnement pour la collectivité : temps agent en pilotage de l'étude et coordination des partenaires (20 %)
- Co-financement : Région / Etat (Territoire d'Industrie, Plan de Relance) / Europe



L'idée / le concept

- ▶ **Faciliter la mise en relation des employeurs et des demandeurs d'emploi**
- ▶ **Faire découvrir les entreprises et les filières économiques du territoire**

Objectifs

- ▶ Informer sur les métiers de demain
- ▶ Informer sur les besoins en recrutement d'aujourd'hui
- ▶ Renforcer l'attractivité des entreprises et du territoire
- ▶ Renforcer l'attractivité de certains métiers et/ou filières
- ▶ Accompagner l'ouverture de certains métiers et/ou filières à d'autres publics (ex. femmes, jeunes, ...)

Défis concernés*

- Double rééquilibrage
- Mise à niveau de l'offre et attractivité du territoire
- Echanges économiques locaux
- Ouverture et coopération

*cf. page 3

Résultats attendus

- ▶ Recrutements et mises en emploi
- ▶ Réduction des tensions au recrutement de certains métiers/filières
- ▶ Découverte ou relance de vocations (cf.attractivité)

Contenu et modalités

- ▶ **A minima : relais par la CCDSP des informations auprès de ses contacts entreprises pour gagner en mobilisation**
- ▶ **Au mieux : organisation préalable d'un groupe de travail dédié avec les partenaires économiques et les entreprises (notamment comptes clés) pour une mobilisation renforcée**

- ▶ **Soutien financier et/ou logistique aux organisateurs de l'évènement**

Facteurs clés de succès

- ▶ L'implication des partenaires dans la démarche
- ▶ Trouver l'échelle adaptée des manifestations (envisager la mutualisation avec une/des intercommunalités voisines ?)
- ▶ Animations autour de l'évènement

Exemples et bonnes pratiques

- ▶ Salon SMILE – Bugey Sud

Gouvernance / portage

- ▶ *Se poser la question du bon périmètre*
- ▶ Maîtrise d'Ouvrage : CCDSP/communes
- ▶ Maîtrise d'Œuvre : CCDSP/communes

Modalités budgétaires (1^{ère} approche)

- ▶ Investissement : néant
- ▶ Coût de fonctionnement pour la collectivité : temps agent (10 %) + budget communication (2 500 €) +/- subvention auprès de la structure organisatrice (à déterminer selon le périmètre et la représentation économique locale)



L'idée / le concept

- ▶ Développement et structuration d'offres de formation complémentaires à l'existant, notamment hors filières énergétiques, et en prise avec les besoins moyen et long termes des entreprises du bassin d'emploi (cf. démarche de GPEC-T)
- ▶ Création d'une école de production autour des métiers des filière énergétiques, en réponse aux besoins court terme

Objectifs

- ▶ Capitaliser sur l'étude de GPEC Territoriale pour cibler les besoins et potentiels de formation à adresser localement
- ▶ Structurer une réponse à la diversité des besoins de formation et de montée en compétence sur le territoire
- ▶ Adapter les réponses (types et modalités de formations) selon l'échéance des besoins (court/moyen/long terme) et les besoins spécifiques des entreprises (logique bottom-up)

Défis concernés*

- Double rééquilibrage
- Mise à niveau de l'offre et attractivité du territoire
- Echanges économiques locaux
- Ouverture et coopération

Résultats attendus

- ▶ Réduction des tensions en matière de recrutement à court, moyen et long termes
- ▶ Maintien des jeunes sur le territoire grâce à u meilleur appariement entre offre et demande locale d'emplois

*cf. page 3

Contenu et modalités

- ▶ **Capitalisation sur l'étude de GPEC Territoriale pour identifier les besoins prioritaires et structurants de formation, ainsi que les « trous dans la raquette » par rapport à l'offre existante sur le territoire d'une part ou à des solutions éloignées d'autre part**
 - Cibler en conséquence les potentiels de formations apportant une réponse complémentaire et/ou alternative à l'existant
 - Cibler par ailleurs les potentiels de formations sur lesquels les entreprises elle-même sont prêtes à s'impliquer
- ▶ **Lancement d'une AMO en vue de la création de l'offre de formations et de sa structuration au sein d'un campus multi-métiers**
 - Articulation entre offre existante et offre à créer
 - Mobilisation de l'écosystème économique et pédagogique
 - Co-conception de maquettes pédagogiques adaptées aux besoins locaux
 - Faisabilité économique et financière, dont recherche de co-financements publics et privés



Contenu et modalités (suite)

► Sans préjuger des conclusions de l'AMO le campus de formations pourrait prendre tout à la fois les formes suivantes :

- Campus connecté (cf. dispositif national) ou équivalent (ex. digitale academie)
- Campus des métiers et des qualifications ou formats alternatifs de centre de formation continue et initiale
- Ecole de production (cf. AMI en cours en 2021)
- Tiers-lieu productif et de formation (ex. Manufactures Make ICI, Village AFPA, ...)

Facteurs clés de succès

- Le travail de GPEC-T mené en amont (cf. fiche action dédiée)
- L'implication des partenaires privés et publics dans le projet
- La recherche de solutions à la fois court terme et prospectives (moyen/long terme)
- L'étude de formats alternatifs aux modèles classiques (ex. tiers-lieu pédagogique ; campus de formations à distance ; ...)

Exemples et bonnes pratiques

- Digitale Academie à Châlons, Soissons, Tulle, ...
- Les 89 Campus Connectés : à Romans, Privas, Annonay, ...
- Les campus des métiers et des qualifications
- Les écoles de production
- Le village AFPA du Puy-en-Velay

Gouvernance / portage

- Maîtrise d'Ouvrage : CCDSP (AMO) puis CCI/CMA ? avec co-financements CCDSP et Région AURA
- Maîtrise d'Œuvre :
 - AMO : prestataire (appel d'offres)
 - Campus : potentiellement multi-acteurs (à déterminer dans le cadre de l'AMO) + co-financements OPCO

Modalités budgétaires (1^{ère} approche)

- Investissement : budget AMO dans un 1^{er} temps (40 000 €) puis co-financement du campus (à définir)
- Coût de fonctionnement pour la collectivité : temps agent en pilotage de l'AMO (10% ETP)
- Co-financement : Région / Etat (Territoire d'Industrie, Plan de Relance) pour l'AMO puis le campus (investissement & fonct.)

1.12 LANCEMENT D'UNE DÉMARCHE D'EIT (ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE ET TERRITORIALE) (1/2)



L'idée / le concept

- ▶ Mobiliser l'économie circulaire pour dynamiser les échanges économiques au sein de l'écosystème productif local
- ▶ La démarche d'EIT est un levier d'optimisation du métabolisme économique territorial ; elle permet le développement de synergies inter-entreprises au service de l'économie et de l'environnement

Objectifs

- ▶ Mise en œuvre de logiques circulaires : mise en commun de ressources par les acteurs économiques, en vue de les économiser ou d'en améliorer la productivité
- ▶ Meilleur appariement entre les besoins locaux et la production locale
- ▶ Limitation des importations économiques et donc de la dépendance aux ressources externes + limitation des fuites économiques (cf. analyse du métabolisme)

Défis concernés*

- ✓ Double rééquilibrage
- ✓ Mise à niveau de l'offre et attractivité du territoire
- ✓ Echanges économiques locaux
- ✓ Ouverture et coopération

*cf. page 3

Résultats attendus

- ▶ Création et maintien d'emplois productifs
- ▶ Dynamisation des échanges économiques locaux
- ▶ Limitation de l'empreinte environnementale des flux économiques

Contenu et modalités

- ▶ **Mettre en œuvre une démarche de sensibilisation des entreprises à l'Écologie Industrielle et Territoriale**
 - Ex. organisation de formats d'information participatifs avec les clubs d'entreprises (ex. petits déjeuners thématiques)
 - Ex. faire un focus thématique dans le cadre des dialogues dirigeants
- ▶ **Réaliser un diagnostic des flux**
 - Cartographie des flux économiques (achats / approvisionnements / matières résiduelles / déchets) et énergétiques (ex. besoins et productions énergétiques, pertes énergétiques : chaleurs fatales, ...)
 - Identification des potentiels d'optimisation des flux (ex. circuits de chaleurs ; co-produits ; recyclage ; surcyclage ; ...)

1.12 LANCEMENT D'UNE DÉMARCHE D'EIT (ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE ET TERRITORIALE) (2/2)



Contenu et modalités (suite)

- ▶ **Animation de la démarche d'EIT : accompagner la mise en relation des acteurs économiques et favoriser la mise en œuvre des démarches de mutualisation**
 - Une action de terrain pour aller au devant des entreprises, les sensibiliser puis les impliquer
 - Un accompagnement à la mise en relation des acteurs économiques à l'appui de la cartographie des flux pour favoriser les démarches de mutualisation et de circularité
 - Capitaliser sur les retours d'expérience (cf. réseaux régionaux et nationaux) et animer des échanges de pratiques sur le territoire
 - Assurer le pilotage et l'évaluation de la démarche

Facteurs clés de succès

- ▶ Implication des grands comptes
- ▶ Démarrer à une échelle resserrée (ex. sur une zone d'activité stratégique et/ou sur une filière identifiée)
- ▶ Mobilisation des ressources issues des réseaux régionaux et nationaux (ADEME, OREE)
- ▶ Une ressource (interne ou externe) dédiée à la mise en œuvre puis à l'animation de la démarche

Exemples et bonnes pratiques

- ▶ Nombreuses expériences au sein du réseau SYNAPSE

Gouvernance / portage

- ▶ Maîtrise d'Ouvrage : CCDSP
- ▶ Maîtrise d'Œuvre : CCDSP ou délégation à une AMO (appel d'offres)

Modalités budgétaires (1^{ère} approche)

- ▶ Investissement : budget étude diagnostic flux (35 000 €)
- ▶ Coût de fonctionnement pour la collectivité : 1 ETP agent dédié ou AMO (25 000 € /an) + temps agent en pilotage de l'AMO (10% ETP)
- ▶ Co-financement : Région / Etat (Territoire d'Industrie, Plan de Relance) + ADEME

SYNTHÈSE AXE 1 – DIVERSIFIER LES OPPORTUNITÉS ÉCONOMIQUES DE LA FILIÈRE ÉNERGÉTIQUE

ACTION	MOA	MOE	ECHÉANCE	BUDGET INVESTISSEMENT	BUDGET FONCTIONNEMENT
1.1 DIALOGUE TOP DIRIGEANTS	CCDSP	CCDSP	< OU = 1 AN	NÉANT	TEMPS AGENT : DEPEND NOMBRE D'ENTREPRISES
1.2 PACTE ECONOMIQUE TERRITORIAL	CCDSP	CCDSP	1 À 2 ANS	NÉANT	TEMPS AGENT : 10% ETP
1.3 GUICHET UNIQUE TRANSITION ÉNERG.	CCDSP	CCDSP OU DÉLÉGATION	< OU = 1 AN	NÉANT	TEMPS AGENT + BUDGET COMMUNICATION 3k€ + SERVICE CIVIQUE/STAGE
1.4/1.6 AIDE DIRECTE TRANSITION ÉNERG.	CCDSP	CCDSP	1 À 2 ANS	A DÉFINIR	TEMPS AGENT : 10% ETP
1.5 SOUTIEN AUX PROJETS DE PROD. ENR	CCDSP (AMO) PRIVÉE (PROJETS)	PRIVÉE (AMO) PRIVÉE (PROJETS)	3 À 4 ANS	AMO : ESTIM. 45 K€ PROJETS : ESTIM. 45 K€ /AN	TEMPS AGENT : 10% ETP
1.7 AAP INNOVATION OUVERTE ÉNERGIES	CCDSP + GRANDS COMPTES	CCDSP OU DÉLÉGATION	1 À 2 ANS	NÉANT	TEMPS AGENT (OU DÉLÉGATION ; ESTIM 15 K€) + BUDGET COMMUNICATION 3K€
1.8 BOOSTER AUTOUR DE LA FILIERE ENERGETIQUE	CCDSP + GRANDS COMPTES	CCDSP OU DÉLÉGATION	1 À 2 ANS	BATIMENT + MATERIEL : 250 K€	TEMPS AGENT 1 ETP (OU DÉLÉGATION : 50 K€/AN) + COMMUNICATION 1K€
1.9 GPEC TERRITORIALE	CCDSP	PRIVÉE (MARCHÉ)	1 À 2 ANS	MARCHÉ : ESTIM. 60 K€	TEMPS AGENT : 20 % ETP
1.10 SOUTIEN DES FORUM DE L'EMPLOI ET DES METIERS	CCDSP/COMMUNES	CCDSP/COMMUNES	< OU = 1 AN (soutien action existante)	NÉANT	TEMPS AGENT 10 % ETP - AIDE communication 2,5 K€
1.11 CAMPUS MULTI-MÉTIERS	CCDSP (AMO) CAMPUS : CCI-CMA ?	PRIVÉE (AMO) MULTI-ACTEURS (CAMPUS)	3 À 4 ANS	AMO : ESTIM. 40 K€ CAMPUS : À DÉFINIR	TEMPS AGENT : 10 % ETP
1.12 DÉMARCHE D'E.I.T.	CCDSP	CCDSP OU PRIVÉE (AMO)	5 À 6 ANS	ÉTUDE : ESTIM. 35 K€	TEMPS AGENT DÉDIÉ OU TEMPS AGENT 10% ETP + AMO (ESTIM. 20 K€/AN

MOA = Maîtrise d'Ouvrage ; MOE = Maîtrise d'Œuvre ; AMO = Assistance à Maîtrise d'Ouvrage

Les orientations stratégiques – vue d'ensemble

1

DIVERSIFIER LES OPPORTUNITÉS ÉCONOMIQUES DE LA FILIÈRE ÉNERGÉTIQUE

- ▶ Anticiper et accompagner les mutations de la filière nucléaire
- ▶ Capitaliser sur les savoir-faire et compétences et favoriser leur renouvellement
- ▶ Inscrire l'énergie durablement au cœur du modèle de développement du territoire

2

RENFORCER LE POIDS ÉCONOMIQUE DES AUTRES FILIÈRES ET ACTIVITÉS LOCALES

- ▶ Soutenir la création, le maintien et le développement des activités qui fondent l'attractivité du territoire et son équilibre
- ▶ Améliorer les retombées économiques locales de ces activités (plus de captation, moins de fuites)

3

CONFORTER LE TISSU COMMERCIAL DE PROXIMITÉ

- ▶ Maîtriser l'urbanisme commercial et assumer un positionnement différenciant vis-à-vis des pôles voisins
- ▶ Réinventer le commerce de proximité pour palier à ses signes de fragilisation

4

MAÎTRISER L'OFFRE D'ACCUEIL DES ENTREPRISES

- ▶ Structurer l'offre et les conditions de son évolution pour organiser l'accueil et le développement d'activités au mieux des capacités du territoire
- ▶ Dépassez la contrainte de développement de nouvelles capacités foncières par la remise à niveau de l'existant

5 - INSCRIRE L'ACTION DE LA CCDSP DANS



UN CADRE PARTENARIAL RENFORCÉ

Orientation #2 : renforcer le poids économique des autres filières et activités locales

LES AMBITIONS

- ▶ Valoriser la diversité des atouts du territoire à travers les activités qui façonnent ses paysages (ex. agriculture), qui fondent son attractivité (touristique, résidentielle, économique) et qui contribuent à son équilibre.
 - DÉTECTER ET INVESTIR LES OPPORTUNITÉS ÉCONOMIQUES LOCALES
- ▶ Exploiter au mieux ces potentialités pour renforcer à la fois leur capacité à capter de la richesse et à ancrer de la valeur. En somme, améliorer les retombées économiques locales de ces activités.
 - DIVERSIFIER ET STRUCTURER LES DÉBOUCHÉS ÉCONOMIQUES DE CERTAINES ACTIVITÉS (EX. PRODUCTION ALIMENTAIRE)
 - DÉVELOPPER LE RÉFLEXE D'ACHAT LOCAL (PARTICULIERS, ENTREPRISES) ET MOBILISER LA COMMANDE PUBLIQUE POUR FAIRE EFFET LEVIER
- ▶ Par l'intermédiaire de ces activités, accélérer la diversification du tissu économique et des emplois pour accompagner la mutation industrielle du territoire et élargir la palette d'emplois disponibles localement.
- ▶ En lien avec les ambitions départementales notamment, positionner le territoire de façon distinctive autour de sa production agroalimentaire (PPAM, Truffe, Vin, ...).
- ▶ Mobiliser l'ensemble des forces vives de l'économie locale, y compris les formes d'économie alternatives (ESS, Innovation sociale) dans la construction de réponses locales aux besoins locaux.

LES CHANTIERS

- ▷ PRÉSERVER VOIRE REDÉVELOPPER L'ÉCONOMIE AGRICOLE
- ▷ STRUCTURER ET RENFORCER LES RETOMBÉES DE L'ÉCONOMIE TOURISTIQUE
- ▷ ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT D'UNE ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ
- ▷ EN TRANSVERSAL : RÉVÉLER LE POTENTIEL ENTREPRENERIAL ET D'INNOVATION DU TERRITOIRE



Axe 2

RENFORCER LE POIDS ÉCONOMIQUE DES AUTRES FILIÈRES ET ACTIVITÉS LOCALES

PRÉSERVER VOIRE REDÉVELOPPER L'ÉCONOMIE AGRICOLE

ACTION 2.1 →

Outils la connaissance fine du foncier agricole et assurer une veille dédiée

- ▶ Mise en place d'un observatoire foncier agricole
- ▶ Renforcer les relations /la coordination avec les acteurs du foncier agricole (SAFER, Terre de Liens, EPF...)

ACTION 2.2 → – cf. *fiche action connaissance du foncier*

Mise en place et animation d'un Comité Local d'Installation (Ch.Agri 26, SAFER, ADEAR 26) – création et reprise d'exploitations

ACTION 2.3 🕒

Elaboration d'un Projet Alimentaire de Territoire (PAT)

- ▶ Diagnostic et stratégie
- ▶ Actions opérationnelles (ex. structuration des débouchés en circuit court, création d'Espaces Test Agricoles / Ceinture Verte (maraîchage), ...)



Axe 2

RENFORCER LE POIDS ÉCONOMIQUE DES AUTRES FILIÈRES ET ACTIVITÉS LOCALES

PRÉSERVER VOIRE REDÉVELOPPER L'ÉCONOMIE AGRICOLE

ACTION 2.4 →

Règlement d'intervention en faveur de l'agritourisme et de l'oenotourisme

ACTION 2.5 ⌚

Création (d'un réseau) de stations collectives de lavage/remplissage de pulvérisateurs de produits phytosanitaires

STRUCTURER ET RENFORCER LES RETOMBÉES DE L'ÉCONOMIE TOURISTIQUE

ACTION 2.6 → – *pour mémoire (cf. stratégie touristique)*

Coordination des projets d'infrastructures et nouveaux équipements à l'échelle intercommunale et articulation avec la stratégie de développement touristique de la CCDSP

- ▶ Ex. Centre d'interprétation de la Grotte Mandrin
- ▶ Ex. Mise en tourisme des carrières

ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT D'UNE ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ

ACTION 2.7

Coordonner le développement et l'animation commerciale à l'échelle intercommunale => manager de territoire

- ▶ Articulation avec les communes compétentes et dotées
- ▶ Assurer la promotion des offres et savoir-faire locaux auprès des habitants et touristes (ex. évènement, outil numérique, campagne d'affichage...)

ACTION 2.8

Dispositif de détection des potentiels d'activité et accompagnement au déploiement d'initiatives économiques hybrides

ACTION 2.9

Mise en place d'un dispositif (évènement) collaboratif de structuration et d'accélération des projets économiques

ACTION 2.10

Déploiement d'une offre d'appui à l'émergence et au développement d'innovations sociales

Axe 2

RENFORCER LE POIDS ÉCONOMIQUE DES AUTRES FILIÈRES ET ACTIVITÉS LOCALES



**ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT D'UNE
ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ**

ACTION 2.11 

Co-construction d'un PTCE (Pôle Territorial de
Coopération Economique) autour de l'Economie circulaire

Axe 2

**RENFORCER LE POIDS
ÉCONOMIQUE DES AUTRES
FILIÈRES ET ACTIVITÉS
LOCALES**



L'idée / le concept

- ▶ Mettre en place un observatoire du foncier et des exploitations agricoles pour disposer d'une information fine et actualisée
- ▶ Renforcer les relations / la coordination avec les acteurs du foncier et des exploitations agricoles

Objectifs

- ▶ Disposer d'une connaissance fine et actualisée du foncier agricole, de son occupation et de ses mutations
- ▶ Assurer une veille active propice à l'organisation d'une intervention concertée de la collectivité et/ou de ses partenaires
- ▶ Structurer l'accueil et l'aide à l'installation / reprise d'exploitations agricoles en phase avec les besoins et potentiels locaux (typologies de cultures / élevages)

Défis concernés*

- Double rééquilibrage
- Mise à niveau de l'offre et attractivité du territoire
- Echanges économiques locaux
- Ouverture et coopération

*cf. page 3

Résultats attendus

- ▶ Préservation / développement des surfaces et des emplois agricoles
- ▶ Accès au foncier agricole
- ▶ Alignement entre production locale et potentiels de débouchés locaux

Contenu et modalités

- ▶ **Contractualisation avec la Chambre d'Agriculture de la Drôme en vue de la réalisation d'un état des lieux « zéro » du foncier et des systèmes d'exploitation agricoles, préalable à la mise en place d'un observatoire dans la durée**
 - Spatialisation des fonciers agricoles (occupation des sols) et des systèmes d'exploitation
 - Analyse spatialisée de la consommation foncière des terres agricoles et qualification de son impact sur les systèmes d'exploitation
 - Identification des zones soumises à pressions (urbaine, environnementale, règlementaire, ...)

2.1/2.2 CONNAISSANCE ET GESTION PARTENARIALE DU FONCIER AGRICOLE (2/2)



Contenu et modalités (suite)

- ▶ **En parallèle, mise en place d'une groupe de travail avec les principaux acteurs du foncier agricole (SAFER, Terre de Liens, EPF...) et des installations / reprises agricoles (Ch.Agr 26, SAFER, ADEAR 26) pour partager les résultats de l'état des lieux et**
 - Analyser les projets d'installations / cessations / reprises
 - Analyser les outils de structuration foncière déjà en place et des principaux points de blocage (ex. accès à l'eau, morcellement du foncier, pression foncière, ...)
 - Propositions, en conséquence, d'une feuille de route partagée et mise en place d'un Comité Local d'Installation
- ▶ **Mise en place et animation d'un Comité Local d'Installation**
 - Pilotage, dans la durée, de l'observatoire du foncier agricole
 - Ciblage puis suivi de la mise en œuvre des interventions foncières
 - Suivi partagé des installations et projets de cession / reprise d'exploitations agricoles

Facteurs clés de succès

- ▶ Mobilisation des partenaires spécialisés
- ▶ Réalisation d'un état des lieux exhaustif puis animation dans la durée de la démarche

Exemples et bonnes pratiques

Gouvernance / portage

- ▶ Maîtrise d'Ouvrage : CCDSP
- ▶ Maîtrise d'Œuvre : Chambre d'Agriculture 26
- ▶ Comité de pilotage puis Comité Local d'Installation : CCDSP, Ch.Agr 26, SAFER, Terre de Liens, EPF, ADEAR 26

Modalités budgétaires (1^{ère} approche)

- ▶ Investissement : Budget d'AMO : 25 000€
- ▶ Coût de fonctionnement pour la collectivité : temps agent en pilotage de l'étude / AMO et coordination des partenaires (20% ETP)
- ▶ Co-financement : Département, Europe (Leader)

2.3 PROJET ALIMENTAIRE DE TERRITOIRE (1/2)



L'idée / le concept

- ▶ Travailler sur la cohérence de la chaîne de valeur agroalimentaire du territoire, du champ à l'assiette
- ▶ Développer le potentiel agrotouristique du territoire

Objectifs

- ▶ Qualifier et quantifier le potentiel productif et les besoins de production alimentaires du territoire
- ▶ Identifier les leviers pour une meilleure adéquation entre offres et besoins (ex. accès au foncier, diversification des cultures, transformation locale, conversion bio, ...)
- ▶ Mettre en œuvre les leviers de (re)-développement et de valorisation de la production agricole locale

Défis concernés*

- Double rééquilibrage
- Mise à niveau de l'offre et attractivité du territoire
- Echanges économiques locaux
- Ouverture et coopération

*cf. page 3

Résultats attendus

- ▶ Préservation / développement des surfaces et des emplois agricoles
- ▶ Accès au foncier agricole
- ▶ Augmentation et sécurisation des débouchés pour la production locale

Contenu et modalités

- ▶ **Mobilisation des principaux partenaires thématiques et institutionnels pour poser le cadre préalable au lancement de l'étude-action (opportunité, faisabilité et mise en œuvre d'un PAT)**
 - Co-construire le cahier des charges de l'étude
- ▶ **Conduite de l'étude PAT**
 - Capitalisation sur le diagnostic du foncier agricole (cf. Action précédente)
 - Analyse de la chaîne de valeur alimentaire du territoire (production, transformation, distribution, ...)
 - Enquête sur les usages et pratiques de consommation (particuliers, entreprises, collectivités) + concertation
 - Identification des points de tension, des atouts et faiblesses du territoire (enjeux de structuration, diversification, développement...)
 - Propositions d'une feuille de route

2.3 PROJET ALIMENTAIRE DE TERRITOIRE (2/2)



Contenu et modalités (suite)

► Animation du comité de pilotage au-delà de l'étude pour mettre en œuvre la feuille de route de manière partenariale

- Fonctionnement en groupes de travail thématiques (ex. accès au foncier, circuits-courts, transformation, ...)
- Pilotage de missions d'AMO pour la mise en œuvre de dispositifs spécifiques (ex. Espaces Test Agricoles, marchés de producteurs...)
- Suivi et évaluation des démarches engagées et des expérimentations éventuelles

Facteurs clés de succès

- Convergence avec les orientations du programme LEADER
- Convergence avec la feuille de route du CD de la Drôme
- Mobilisation de la restauration collective (publique) comme accélérateur des transformations (sécurisation des débouchés)
- Intégration d'une ambition d'économie circulaire dans la structuration de la chaîne de valeur

Exemples et bonnes pratiques

- Les SCIC de La Ceinture Verte, notamment à Valence Romans Agglo dans le cadre du programme TIGA
- Programme de reterritorialisation de l'alimentation – Ville de Forcalquier + PAT du PNR du Luberon

Gouvernance / portage

- Se poser la question du bon périmètre
- Maîtrise d'Ouvrage : CCDSP
- Maîtrise d'Œuvre : prestataire (appel d'offres)
- Comité de pilotage : CCDSP, CD26, LEADER, Chambre d'Agri, ADEAR, ...

Modalités budgétaires (1^{ère} approche)

- Investissement : Budgets d'étude et d'AMO : 45 000 €
- Coût de fonctionnement pour la collectivité : temps agent en pilotage de l'étude / AMO et coordination des partenaires : 15% ETP
- Co-financement : Département, Europe (Leader)

2.4 RÈGLEMENT D'INTERVENTION EN FAVEUR DE L'AGRITOURISME ET DE L'OENOTOURISME (1/2)



L'idée / le concept

- ▶ Une aide financière pour soutenir et encourager l'investissement (création / rénovation) en faveur de l'accueil de visiteurs, la valorisation du patrimoine local, la vente de productions locales en circuits courts

Objectifs

- ▶ Soutenir la montée en gamme et la structuration de l'offre agritouristique sur le territoire
- ▶ Aider les agriculteurs et viticulteurs dans le développement de projets/activités touristiques adossés à leur activité principale.
- ▶ Favoriser l'amélioration des retombées économiques du tourisme sur le territoire

Défis concernés*

- Double rééquilibrage
- Mise à niveau de l'offre et attractivité du territoire
- Echanges économiques locaux
- Ouverture et coopération

*cf. page 3

Résultats attendus

- ▶ Création de nouvelles offres agritouristiques
- ▶ Mise à niveau et développement de l'offre existante
- ▶ Retombées économiques locales

Contenu et modalités

- ▶ **Travail préalable de qualification de l'offre existante et des besoins en matière :**
 - D'offres complémentaires à développer
 - De mise à niveau / mise en conformité de l'offre existante
 - De mise en réseau / valorisation collective de l'offre
- ▶ **Identification des complémentarités à développer avec la politique départementale en faveur de l'agritourisme**
- ▶ **Formalisation d'un projet de règlement d'intervention**
 - Déterminer le type de dépenses éligibles et autres critères économiques
 - Déterminer le taux d'intervention et le montant plafond de l'intervention CCDSP
 - Déterminer les autres critères financiers d'intervention de la CCDSP (ex. co-financements exigés dont autofinancement...)
 - Déterminer les autres critères non financiers d'intervention de la CCDSP (ex. intégration au sein d'un réseau de valorisation...)

2.4 RÈGLEMENT D'INTERVENTION EN FAVEUR DE L'AGRITOURISME ET DE L'OENOTOURISME (2/2)



Contenu et modalités (suite)

- ▶ Soumission du projet de règlement d'intervention à la Région pour autorisation de mise en place d'une aide directe
- ▶ Délibération de la CCDSP
- ▶ Communication en faveur de la mobilisation de l'aide par les agriculteurs et viticulteurs

Facteurs clés de succès

- ▶ S'agissant d'une aide directe, nécessité de l'accord de la Région qui est première compétente de part la Loi NOTRe
- ▶ Une dotation du fonds d'aide à réviser chaque année sur la base du bilan N-1 du dispositif
- ▶ Au-delà du soutien individuel des projets, s'appuyer sur l'aide pour accélérer la valorisation collective des offres agritouristiques (ex. insertion dans un réseau local)

Exemples et bonnes pratiques

- ▶ Politique Agritourisme du Département de la Drôme
- ▶ Offre de services de la Chambre d'Agriculture de la Drôme
- ▶ Guide « Développer un projet agritouristique dans la Drôme » élaboré par le CIVAM 26

Gouvernance / portage

- ▶ Maîtrise d'Ouvrage : CCDSP
- ▶ Maîtrise d'Œuvre : CCDSP ou délégation à la Chambre d'Agriculture de la Drôme ?

Modalités budgétaires (1^{ère} approche)

- ▶ Investissement : dotation à déterminer sur la base des critères d'intervention et de l'ambition portée par la CCDSP
Ex. Estimation sur la base de 4 dossiers /an x montant d'intervention plafonnée à 2 500 € = 10 000 € / an
- ▶ Coût de fonctionnement pour la collectivité : temps agent 10% ETP (instruction, information, montage financier et technique)

2.5 CREATION D'UN RESEAU DE STATIONS COLLECTIVES DE LAVAGE/REPLISSAGE DE PULVERISATEURS PHTOSANITAIRES (1/2)



L'idée / le concept

- ▶ **Un portage public pour stimuler la mise en place d'aires de lavage**

Objectifs

- ▶ Faciliter les investissements pour les agriculteurs
- ▶ Aider les agriculteurs et viticulteurs dans la gestion du traitement de leur fond de cuves
- ▶ Limiter les pollutions

Défis concernés*

- Double rééquilibrage
- Mise à niveau de l'offre et attractivité du territoire
- Echanges économiques locaux
- Ouverture et coopération

*cf. page 3

Résultats attendus

- ▶ Maillage du territoire en aires
- ▶ Préservation de la ressource en eau

Contenu et modalités

- ▶ **Portage de l'étude de faisabilité par la collectivité en appui des acteurs**
 - Recherche de lieu
 - Recensement du besoin
 - Dimensionnement de l'aire
- ▶ **Portage de l'acquisition du terrain si besoin**
- ▶ **Portage des travaux**
 - Avec appui d'un AMO
 - Construction des équipements

2.5 CREATION D'UN RESEAU DE STATIONS COLLECTIVES DE LAVAGE/REPLISSAGE DE PULVERISATEURS PHTOSANITAIRES (2/2)



Contenu et modalités (suite)

► Gestion et remboursement par un collectif d'agriculteurs utilisateurs

- Entretien du site
- Gestion des accès
- Remboursement de l'investissement

Facteurs clés de succès

- Projet à monter en fonction des besoins des agriculteurs utilisateurs finaux
- Étude de localisation et de maillage
- Opportunité de terrains

Exemples et bonnes pratiques

Gouvernance / portage

- Maîtrise d'Ouvrage : CCDSP
- Maîtrise d'Œuvre : CCDSP, délégation à la Chambre d'Agriculture de la Drôme ou autre organisme agricole

Modalités budgétaires (1^{ère} approche)

- Investissement : à déterminer selon le nombre d'aires à créer
Ex. : travaux : entre 120 000 et 300 000 € HT / site
AMO montage du projet : 10 000 HT / site
- Coût de fonctionnement pour la collectivité : temps agent 5% ETP (suivi)

2.6 COORDINATION DES PROJETS D'INFRASTRUCTURES ET NOUVEAUX EQUIPEMENTS TOURISTIQUES (1/2)



L'idée / le concept

- ▶ Positionner politiquement le territoire sur les projet touristiques structurants (ex: site d'interprétation de la grotte Mandrin, centre de la pierre)

Objectifs

- ▶ Lisibilité des investissements dans le temps
- ▶ Attractivité touristique

Défis concernés*

- Double rééquilibrage
- Mise à niveau de l'offre et attractivité du territoire
- Echanges économiques locaux
- Ouverture et coopération

*cf. page 3

Résultats attendus

- ▶ Lisibilité du portage
- ▶ Augmentation de la fréquentation touristique et de la durée des séjours

Contenu et modalités

- ▶ Arbitrage politique financier et calendaire
- ▶ Montage d'un plan pluriannuel d'investissement
- ▶ Communication

2.6 COORDINATION DES PROJETS D'INFRASTRUCTURES ET NOUVEAUX EQUIPEMENTS TOURISTIQUES (2/2)



Facteurs clés de succès

- ▶ Portage politique fort du territoire
- ▶ Structuration de l'offre annexe
- ▶ Anticipation financière

Exemples et bonnes pratiques

Gouvernance / portage

- ▶ Maîtrise d'Ouvrage : structure porteuse/CCDSP
- ▶ Maîtrise d'Œuvre : structure porteuse /CCDSP, délégation

Modalités budgétaires (1^{ère} approche)

- ▶ Investissement : à déterminer en fonction des ambitions politiques
- ▶ Coût de fonctionnement pour la collectivité : temps agent 5% ETP (suivi)

2.7/3.2 COORDONNER LE DÉVELOPPEMENT ET L'ANIMATION COMMERCIALE À L'ÉCHELLE INTERCOMMUNALE (MANAGEMENT DE TERRITOIRE) (1/2)



L'idée / le concept

- ▶ Assurer la coordination et la mise en cohérence des efforts de développement et d'animation commerciale entre les communes dotées d'une ingénierie dédiée et celles non dotées
- ▶ Apporter un support en ingénierie aux communes non dotées

Objectifs

- ▶ Accompagner le développement et la transformation de l'offre commerciale sur l'ensemble du territoire de la CCDSP
- ▶ Favoriser l'interface entre l'offre d'accompagnement (aides publiques, dispositifs partenariaux, ...) et les besoins des artisans et commerçants de proximité
- ▶ Assurer la promotion des offres et savoir-faire locaux auprès des habitants et touristes (ex. évènement, outil numérique, campagne d'affichage...)

Défis concernés*

- Double rééquilibrage
- Mise à niveau de l'offre et attractivité du territoire
- Echanges économiques locaux
- Ouverture et coopération

*cf. page 3

Résultats attendus

- ▶ Création / reprise d'activités de proximité sur toute la CCDSP
- ▶ Renforcement du réflexe d'achat local
- ▶ Amélioration du recours aux offres d'accompagnement par les artisans/commerçants

Contenu et modalités

- ▶ **Recrutement d'un « manager de territoire » par la CCDSP**
 - Mission de terrain au contact des élus communaux et des artisans/commerçants locaux
 - Mission de coordination avec les partenaires (ex. consulaires) et notamment les communes dotées de ressources dédiées
 - Mission d'ingénierie (réponse à des appels à projets / appels à manifestation d'intérêt régionaux ou/et nationaux ; montage d'actions coordonnées sur l'ensemble du territoire ; ...)
- ▶ **Pilotage d'actions dédiées (cf. fiches actions de l'Axe 3 notamment)**
 - Dispositif de détection des potentiels d'activités
 - Mise en place d'un observatoire du commerce et de l'immobilier commercial
 - Valorisation des locaux vacants
 - ...



Facteurs clés de succès

- ▶ Ligne de partage claire avec les communes dotées d'une capacité d'ingénierie dédiée + effort de coordination
- ▶ Interface avec l'ensemble des partenaires compétents
- ▶ Mission (fiche de poste) fortement orientée terrain

Exemples et bonnes pratiques

- ▶ Exemple de fiche de poste / offre d'emploi manager de territoire

Gouvernance / portage

- ▶ Maîtrise d'Ouvrage : CCDSP
- ▶ Maîtrise d'Œuvre : CCDSP

Modalités budgétaires (1^{ère} approche)

- ▶ Investissement : néant
- ▶ Coût de fonctionnement pour la collectivité : création d'un poste d'agent CCDSP (40 000 €) + budget communication (2 000 €)

2.8 DISPOSITIF DE DÉTECTION DES POTENTIELS D'ACTIVITÉS (1/2)



L'idée / le concept

- ▶ Détecter les potentiels d'activités sur l'ensemble du territoire, à partir des besoins des populations présentes (résidents, résidents secondaires, touristes, salariés navetteurs, ...), valider leur faisabilité économique puis les valoriser auprès de porteurs de projets potentiels.

Objectifs

- ▶ Essaimer de l'activité économique sur les communes rurales de la CCDSP (ex. activités hybrides type Comptoirs de campagne; La Commoderie).
- ▶ Favoriser l'installation de nouveaux actifs entrepreneurs sur les communes rurales
- ▶ Contribuer au rajeunissement de la population et à la relance d'une présence économique locale.

Défis concernés*

- Double rééquilibrage
- Mise à niveau de l'offre et attractivité du territoire
- Echanges économiques locaux
- Ouverture et coopération

*cf. page 3

Résultats attendus

- ▶ Création d'activité sur l'ensemble du territoire
- ▶ Création d'emplois directs/indirects
- ▶ Lien social et réponse locale à des besoins locaux

Contenu et modalités

- ▶ **Détecter puis qualifier les besoins et les potentiels locaux d'activités économiques**
 - En lien avec les acteurs locaux, notamment les Maires, et sur la base d'une analyse de l'offre existante et des manques apparents.
 - A partir de potentiels effectifs ou à venir (ex. locaux vacants, commerces à céder, ...) et en étant attentifs aux signaux faibles (risques de fermeture de classe, pyramide des âges, évolution démographique, ...)
- ▶ **Etudier le potentiel économique des activités envisagées et/ou les aménagements à prévoir pour favoriser leur pérennité**
 - Une analyse économique du marché potentiel, des conditions d'installation (loyers, fond de commerce, ...) et une identification des marges de manœuvre à prévoir (ex. prise en charge partielle du loyer par la collectivité, révision du prix du fond de commerce, ...) pour rendre ce potentiel attractif et le valoriser.
 - Réflexion sur le modèle économique adéquat compte-tenu du potentiel local et de ses contraintes. Ex. aller vers une pluriactivité, ajuster les horaires d'ouverture, mettre en place un système de consignes, ...

2.8 DISPOSITIF DE DÉTECTION DES POTENTIELS D'ACTIVITÉS (2/2)



Contenu et modalités (suite)

► Valoriser les potentiels d'activités locaux auprès de porteurs de projets puis les accompagner

- Via des appels à manifestation d'intérêt ou autres formes d'appels à projets
- Par l'intermédiaire des réseaux d'accompagnement à la création/reprise partenaires de la CCDSP

► Eventuellement, proposer un cadre souple pour le test de l'activité

- Via les solutions de Couveuse ou de Coopérative d'Activité et d'Emplois (CAE) partenaires (ex. SOLSTICE)
- Via la mobilisation d'un dispositif de type « commerce en test » sur les locaux concernés

Facteurs clés de succès

- Implication des Maires dans le dispositif pour faciliter la détection d'opportunités et de besoins
- Possibilité d'établir un lien avec la SCIC ANCRE et les publics fragilisés pour la détection de potentiels d'activités d'insertion par l'activité économique (IAE)
- Validation du potentiel économique et travail sur l'élaboration du modèle économique le plus adéquat

Exemples et bonnes pratiques

- Fabriques à initiatives
- La construction d'offres d'activités des espaces ruraux (Cap Rural)
- Résidences d'entrepreneurs (arrêt suite à la fusion des régions)
- Boutiques à l'essai, Commerc'en Test, etc. (Cap Rural)
- Service d'Amorçage de Projets en Milieu Rural (SAPMR)

Gouvernance / portage

- Maîtrise d'Ouvrage : CCDSP
- Maîtrise d'Œuvre : Possibilité d'appui sur un opérateur disposant de l'ingénierie (délégation)
- Mise en place d'un comité de sélection des projets incluant la commune cible et la CCDSP (+/- autres partenaires associés)

Modalités budgétaires (1^{ère} approche)

- Investissement : néant
- Coût de fonctionnement pour la collectivité : temps agent (10% ETP) ou budget d'ingénierie (délégation 5 000 €) +/- co-financement des contrats CAPE auprès de la couveuse en cas de test d'activités (ex. 3 projets/an x 2,5 K€ / CAPE)
- Co-financement : Département, Europe (Leader)

2.9 DISPOSITIF COLLABORATIF DE STRUCTURATION ET D'ACCÉLÉRATION DE PROJETS ÉCONOMIQUES (1/2)



L'idée / le concept

- ▶ Dispositif d'accompagnement renforcé de projets entrepreneuriaux à fort enjeu / impact pour le territoire.
- ▶ Une format évènementiel récurrent, associant les partenaires de la création/reprise d'entreprise et des experts thématiques.

Objectifs

- ▶ Favoriser l'émergence de modèles innovants et pérennes
- ▶ Favoriser la concrétisation de projets entrepreneuriaux en phase avec les enjeux / défis locaux
- ▶ Accélérer le développement de projets économiques tout en renforçant leur potentiel de retombées locales
- ▶ Renforcer la capacité d'ingénierie locale au service de projets innovants et/ou spécifiques

Défis concernés*

- Double rééquilibrage
- Mise à niveau de l'offre et attractivité du territoire
- Echanges économiques locaux
- Ouverture et coopération

*cf. page 3

Résultats attendus

- ▶ Création d'activités innovantes (modèles économiques)
- ▶ Pérennité des activités
- ▶ Création d'emplois
- ▶ Réponse à des défis locaux

Contenu et modalités

Le concept est calqué sur celui des concours de start-ups à cela près qu'il intègre des dimensions de proximité et d'intérêt collectif. Dans un temps limité (ex. un week-end), réunir plusieurs projets ainsi qu'un panel de structures d'accompagnement, mais également d'autres acteurs porteurs de ressources (compétences, capitaux, réseaux, ...) qui ensemble permettront de renforcer chaque projet : capacité à répondre au(x) besoin(s) ciblé(s), efficacité du modèle économique, complémentarité de l'équipe, capacité à financer son démarrage puis son développement, ...

- ▶ **Possibilité d'une thématization par édition**
 - Thématization sectorielle : énergies et rénovation énergétique, agriculture et alimentation, ...
 - et/ou Thématization par défi/enjeu : mobilité, prise en charge de la dépendance, alimentation, ...
- ▶ **En amont : mobilisation de partenaires institutionnels et privés en vue du co-financement et de l'ingénierie de l'évènement**

2.9 DISPOSITIF COLLABORATIF DE STRUCTURATION ET D'ACCÉLÉRATION DE PROJETS ÉCONOMIQUES (2/2)



Contenu et modalités (suite)

- ▶ Communication en amont (mobilisation), pendant (en interne et en externe) et après l'évènement (valorisation)
- ▶ Détection puis sélection des projets à potentiel, dans la continuité d'autres actions locales et via un appel à projets dédié relayé par la collectivité et par ses partenaires économiques et institutionnels
- ▶ Réunion dans un même lieu d'un panel de structures d'accompagnement, de contributeurs volontaires, d'experts ...
- ▶ Structuration du déroulement de l'évènement entre présentations de projets (pitches), défis créatifs, espaces / ateliers ressources, sessions de travail, temps de pause et moments conviviaux, jurys, ...
- ▶ Poursuite a posteriori de l'accompagnement et du suivi des projets lauréats / non-lauréats

Facteurs clés de succès

- ▶ Sourcing de projets porteurs de potentiels et en phase avec les défis / enjeux du territoire
- ▶ Capacité de mobilisation des structures et partenaires porteurs des ressources adéquates (compétences, financements, réseaux, ...)
- ▶ Ingénierie de l'évènement, visant une « accélération » et une « structuration » des projets sélectionnés dans un temps limité
- ▶ Communication

Exemples et bonnes pratiques

- ▶ Start-up de territoire
- ▶ La Start-Up est dans le pré
- ▶ YESS Académie
- ▶ Waoup Innovation Night – WIN
- ▶ Masterclass – Initiative Seuil de Provence

Gouvernance / portage

- ▶ Maîtrise d'Ouvrage : CCDSP
- ▶ Maîtrise d'Œuvre : Possibilité d'appui sur une maîtrise d'œuvre expérimentée propice à la réussite de l'action et à l'adhésion de partenaires institutionnels et privés
- ▶ Implication des réseaux d'accompagnement ainsi que des chefs d'entreprises et des élus du territoire

Modalités budgétaires (1^{ère} approche)

- ▶ Investissement : néant
- ▶ Coût de fonctionnement pour la collectivité : temps agent (30% ETP) ou budget d'ingénierie (délégation : 15 000 €) + communication (1 000 €)
- ▶ Co-financement : Fonctionnement reposant en partie sur le mécénat privé (entreprises à fort ancrage territorial + entreprises porteuses des valeurs entrepreneuriales) et le bénévolat

2.10 DÉPLOIEMENT D'UNE OFFRE D'APPUI À L'ÉMERGENCE ET AU DÉVELOPPEMENT D'INNOVATIONS SOCIALES (1/2)



L'idée / le concept

- ▶ **Soutenir le développement de l'innovation sociale (réponse innovante à des besoins sociaux et environnementaux non ou mal satisfaits) sur le territoire, y compris dans les communes rurales**

Objectifs

- ▶ Favoriser l'émergence de modèles innovants à fort ancrage territorial (car en réponse à des besoins locaux)
- ▶ Favoriser la pérennisation de ces activités en leur apportant les ressources d'accompagnement adéquates (modèle économique, ancrage territorial, ...)
- ▶ Accompagner la diversification économique locale à l'appui de l'économie sociale et solidaire

Défis concernés*

- Double rééquilibrage
- Mise à niveau de l'offre et attractivité du territoire
- Echanges économiques locaux
- Ouverture et coopération

*cf. page 3

Résultats attendus

- ▶ Création d'activités socialement innovantes sur l'ensemble du territoire
- ▶ Couverture de besoins sociaux et environnementaux
- ▶ Diversification et dynamisation de l'économie de proximité

Contenu et modalités

A l'instar de l'effort déjà engagé en faveur de la création et du développement de projets entrepreneuriaux traditionnels, il s'agit d'apporter un accompagnement professionnel à des projets socialement innovants et à fort impact territorial.

Le conventionnement avec un opérateur spécialisé permettrait de détecter, orienter, accompagner des entrepreneurs sociaux et animer le territoire sur les enjeux de l'économie sociale et solidaire, aujourd'hui peu adressés.

RONALPIA est un acteur qui porte plusieurs dispositifs en ce sens : incubation, accélération, aide à l'implantation, ...

RONALPIA est actuellement sous convention avec le Département de la Drôme et bénéficie d'un soutien financier de territoires du Nord Drôme, après une période d'intervention spécifiquement ciblée sur 3 intercommunalités (CCVD, CCD, 3CPS) dans le cadre du LEADER. La CCDSPP pourrait donc saisir l'opportunité du conventionnement départemental pour soutenir le déploiement de RONALPIA sur le Sud de la Drôme.

2.10 DÉPLOIEMENT D'UNE OFFRE D'APPUI À L'ÉMERGENCE ET AU DÉVELOPPEMENT D'INNOVATIONS SOCIALES (2/2)



Contenu et modalités (suite)

- ▶ **Mise en place d'évènements visant la détection de projets :**
 - Cf. évènement Impacte ton territoire
- ▶ **Mise en œuvre d'un programme local d'incubation de projets socialement innovants en territoire rural ou péri-urbain (promotion de 6-8 projets)**
- ▶ **Mise en œuvre progressive d'autres programmes portés par RONALPIA**

Facteurs clés de succès

- ▶ Appui sur un opérateur reconnu et maillant le territoire départemental (et d'autres territoires en région)
- ▶ Conventionnement global (détecter, orienter, accompagner, animer) vs financement par porteur de projet accompagné
- ▶ Implication de la CCDSP et des communes en soutien des projets dans le cadre de leur parcours d'incubation (mises en relation, ...)

Exemples et bonnes pratiques

- ▶ Evènement Impacte ton territoire Pays Voironnais (38)
- ▶ Appel à projets Incubation Ouest lyonnais (69)

Gouvernance / portage

- ▶ Maîtrise d'Ouvrage : CCDSP
- ▶ Maîtrise d'Œuvre : RONALPIA via convention de partenariat

Modalités budgétaires (1^{ère} approche)

- ▶ Investissement : néant
- ▶ Coût de fonctionnement pour la collectivité : convention de partenariat (10 000 €/an) + temps agent (10% ETP)

2.11 CO-CONSTRUCTION D'UN PTCE (PÔLE TERRITORIAL DE COOPÉRATION ÉCONOMIQUE) AUTOUR DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE (1/2)



L'idée / le concept

- ▶ Soutenir la création de nouvelles filières et d'emplois créateurs de valeurs économiques et sociales sur le territoire.
- ▶ Développer des activités économiquement viables et porteuses d'emplois accessibles aux personnes en situation de fragilité (logique d'insertion par l'activité économique)

Objectifs

- ▶ Favoriser l'émergence de modèles innovants à fort ancrage territorial (car en réponse à des besoins locaux)
- ▶ Développer, en lien avec le tissu existant, des activités s'insérant dans une logique d'économie circulaire (ex. collecte, recyclage / surcyclage de matériaux issus des filières locales)
- ▶ Renforcer et diversifier les potentiels locaux d'insertion par l'activité économique

Défis concernés*

- Double rééquilibrage
- Mise à niveau de l'offre et attractivité du territoire
- Echanges économiques locaux
- Ouverture et coopération

*cf. page 3

Résultats attendus

- ▶ Mise en emploi de publics qui en étaient éloignés
- ▶ Collaborations concrètes entre économie traditionnelle et ESS
- ▶ Amorce d'une dynamique locale en faveur de l'économie circulaire (cf. démarche d'EIT)

Contenu et modalités

Les Pôles Territoriaux de Coopération Économique (PTCE) sont constitués par le regroupement sur un même territoire d'entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS), [...], qui s'associent à des entreprises, en lien avec des collectivités territoriales et leurs groupements, des centres de recherche, des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, des organismes de formation ou toute autre personne physique ou morale pour mettre en œuvre une stratégie commune et continue de mutualisation, de coopération ou de partenariat au service de projets économiques et sociaux innovants, socialement ou technologiquement, et porteurs d'un développement local durable.

[Art. 9 loi n° 2014-856 relative à l'ESS]

- ▶ Soutien logistique et financier à une démarche impulsée et pilotée par l'association ANCRE

2.11 CO-CONSTRUCTION D'UN PTCE (PÔLE TERRITORIAL DE COOPÉRATION ECONOMIQUE) AUTOUR DE L'ECONOMIE CIRCULAIRE (1/2)



Facteurs clés de succès

- ▶ Appui sur un opérateur agissant déjà dans le champs de l'ESS et en lien avec l'économie traditionnelle
- ▶ Implication opérationnelle de la CCDSP et des communes au-delà du soutien financier
- ▶ Implication des entreprises et notamment de grands comptes ou autres locomotives économiques du territoire

Exemples et bonnes pratiques

- ▶ PTCE Innoval à St-Pierre en Faucigny (74)
- ▶ PTCE Domb'Innov dans le Val de Saône (01)
- ▶ Centre ressources sur les PTCE

Gouvernance / portage

- ▶ Maîtrise d'Ouvrage : ANCRE
- ▶ Maîtrise d'Œuvre : ANCRE avec co-financement CCDSP

Modalités budgétaires (1^{ère} approche)

- ▶ Investissement : néant
- ▶ Coût de fonctionnement pour la collectivité : soutien financier à l'association ANCRE (10 000 €) + temps agent (5% ETP) en suivi

SYNTHÈSE AXE 2 – RENFORCER LE POIDS ÉCONOMIQUE DES AUTRES FILIÈRES ET ACTIVITÉS LOCALES

ACTION	MOA	MOE	ECHÉANCE	BUDGET INVESTISSEMENT	BUDGET FONCTIONNEMENT
2.1/2.2 CONNAISSANCE ET GESTION FONCIER	CCDSP	CHAMBRE AGRI. 26	< OU = 1 AN	AMO : ESTIM. 25 K€	TEMPS AGENT : 20% ETP
2.3 ELABORATION PROJET ALIM. TERR.	CCDSP	PRIVÉE (MARCHÉ)	1 À 2 ANS	MARCHÉ : ESTIM. 45 K€	TEMPS AGENT : 15 % ETP
2.4 AIDE FIN. PROJETS AGRITOURISME	CCDSP	CCDSP OU DÉLÉGATION	< OU = 1 AN	ESTIM. 10 K€ /AN	TEMPS AGENT : 5 % ETP
2.5 CREATION DE STATIONS DE LAVAGE DE PULVERISATEURS	CCDSP	PRIVEE	5 À 6 ANS	120K€ À 300 K€ / AIRE	TEMPS AGENT : 5 % ETP
2.6 COORDINATION DE PROJETS TOURISTIQUES	CCDSP	CCDSP	< OU = 1 AN	FONCTION DES DECISIONS POLITIQUES	TEMPS AGENT : 5 % ETP
2.7/3.2 MANAGEMENT DE TERRITOIRE	CCDSP	CCDSP	< OU = 1 AN	NÉANT	CRÉATION D'UN POSTE (ESTIM. 40 K€/AN) + BUDGET COMM. : 2K €
2.8 DÉTECTION DES POTENTIELS D'ACTIVITÉ	CCDSP	CCDSP OU DÉLÉGATION	1 À 2 ANS	NÉANT	TEMPS AGENT 10% ETP (OU DÉLÉGATION ; ESTIM 5 K€/AN) +/- CO-FIN. CAPE (ESTIM. 7,5 K€/AN)
2.9 ACCÉLÉRATION DE PROJETS	CCDSP	CCDSP OU DÉLÉGATION	3 À 4 ANS	NÉANT	TEMPS AGENT 30% ETP (OU DÉLÉGATION ; ESTIM 15 K€/SESSION) + BUDGET COMMUNICATION 1K€
2.10 ÉMERGENCE D'INNOV. SOCIALES	CCDSP	RONALPIA	1 À 2 ANS	NÉANT	SUBVENTION DE FONCT. ESTIM. 10K€/AN + TEMPS AGENT : 10 % ETP
2.11 PTCE ÉCONOMIE CIRCULAIRE	ANCRE	ANCRE	3 À 4 ANS	CO-FINANCEMENT : ESTIM. 10 K€	TEMPS AGENT : 5 % ETP

MOA = Maîtrise d'Ouvrage ; MOE = Maîtrise d'Œuvre ; AMO = Assistance à Maîtrise d'Ouvrage

Les orientations stratégiques – vue d'ensemble

1

DIVERSIFIER LES OPPORTUNITÉS ÉCONOMIQUES DE LA FILIÈRE ÉNERGÉTIQUE

- ▶ Anticiper et accompagner les mutations de la filière nucléaire
- ▶ Capitaliser sur les savoir-faire et compétences et favoriser leur renouvellement
- ▶ Inscrire l'énergie durablement au cœur du modèle de développement du territoire

2

RENFORCER LE POIDS ÉCONOMIQUE DES AUTRES FILIÈRES ET ACTIVITÉS LOCALES

- ▶ Soutenir la création, le maintien et le développement des activités qui fondent l'attractivité du territoire et son équilibre
- ▶ Améliorer les retombées économiques locales de ces activités (plus de captation, moins de fuites)

3

CONFORTER LE TISSU COMMERCIAL DE PROXIMITÉ

- ▶ Maîtriser l'urbanisme commercial et assumer un positionnement différenciant vis-à-vis des pôles voisins
- ▶ Réinventer le commerce de proximité pour palier à ses signes de fragilisation

4

MAÎTRISER L'OFFRE D'ACCUEIL DES ENTREPRISES

- ▶ Structurer l'offre et les conditions de son évolution pour organiser l'accueil et le développement d'activités au mieux des capacités du territoire
- ▶ Dépasser la contrainte de développement de nouvelles capacités foncières par la remise à niveau de l'existant

5 - INSCRIRE L'ACTION DE LA CCDSP DANS



UN CADRE PARTENARIAL RENFORCÉ

Orientation #3 : conforter le tissu commercial de proximité

LES AMBITIONS

- ▶ Assumer un positionnement commercial différenciant en interaction avec les pôles voisins. Améliorer la desserte commerciale du territoire sur les besoins courants et certains besoins occasionnels mais assumer une évocation vers les pôles concurrentiels sur certains types de besoins.
- ▶ Garantir les complémentarités commerciales entre les communes et les pôles (hiérarchisation des fonctions commerciales). Polariser le commerce sur des espaces urbains de taille limitée, identifiés et structurés, pour favoriser les synergies et concentrer l'offre sur des pôles et linéaires continus.
- ▶ Agir sur les signes de fragilité du commerce de proximité. Œuvrer pour maintenir une offre minimale dans les secteurs ruraux les moins dotés, entretenir la diversité des commerces dans les centralités et affirmer leurs spécificités respectives, enrayer la vacance commerciale en centre-ville.
- ▶ Accompagner la digitalisation du commerce pour lui donner davantage de visibilité et générer du flux en magasin.
- ▶ Miser sur une plus grande qualité de produits / services et un renforcement des circuits courts.
- ▶ Favoriser le développement de formes alternatives au commerce sédentaire, notamment pour les besoins de proximité en milieu rural.

LES CHANTIERS

- ▷ **AFFIRMER UNE STRATÉGIE COMMERCIALE SPATIALISÉE : SCoT ET DAAC, PLU**
- ▷ **OUTILLER LA CONNAISSANCE DE L'APPAREIL COMMERCIAL**
- ▷ **GÉRER LES LINÉAIRES MARCHANDS, ANIMER LE TISSU COMMERCIAL**
- ▷ **PERMETTRE L'ACCÈS À UN IMMOBILIER COMMERCIAL ACCESSIBLE ET DE QUALITÉ**
- ▷ **MODERNISER L'OFFRE DE COMMERCE ET SERVICES**
- ▷ **CONFORTER LES MARCHÉS ET DÉVELOPPER LES CIRCUITS COURTS**

Axe 3

CONFORTER LE TISSU COMMERCIAL DE PROXIMITÉ



OUTILLER LA CONNAISSANCE DE L'APPAREIL COMMERCIAL

ACTION 3.1 →

Mise en place d'un observatoire du commerce (et de l'artisanat de proximité) et de l'immobilier commercial

- ▶ Analyse de l'offre et des demandes d'installation
- ▶ Identification des locaux vacants
- ▶ Veille sur les mutations d'immobilier commercial

GÉRER LES LINÉAIRES MARCHANDS, ANIMER LE TISSU COMMERCIAL

ACTION 3.2. → – cf. *fiche action manager de territoire (2.7)*

Coordonner le développement et l'animation commerciale à l'échelle intercommunale => manager de territoire

- ▶ Articulation avec les managers commerce sur les communes qui en sont dotées
- ▶ Rôle de manager commerce sur les autres communes
- ▶ Fonctions d'observation, animation, accompagnement
- ▶ Budget communication

Axe 3

CONFORTER LE TISSU COMMERCIAL DE PROXIMITÉ

UN IMMOBILIER COMMERCIAL ACCESSIBLE ET DE QUALITÉ

ACTION 3.3

Instauration d'un périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat de proximité des principales centralités

- ▶ Veille sur les mutations d'immobilier commercial
- ▶ Exercice du droit de préemption

ACTION 3.4

Dispositif de valorisation et de réinvestissement des locaux commerciaux vacants

- ▶ Rendre l'immobilier commercial accessible
- ▶ Renforcer la commercialité des centralités

3.1 MISE EN PLACE D'UN OBSERVATOIRE DU COMMERCE ET DE L'IMMOBILIER COMMERCIAL (1/2)



L'idée / le concept

- ▶ Mettre en place un observatoire du commerce (sédentaire et non sédentaire) et de l'artisanat de proximité
- ▶ Mettre en place un observatoire de l'immobilier commercial (de centre ville / centre bourg et de périphérie)

Objectifs

- ▶ Disposer d'une connaissance fine et actualisée du tissu commercial/artisanal de proximité et de ses mutations
- ▶ Disposer d'une connaissance fine et actualisée du foncier commercial et de ses mutations
- ▶ Assurer une veille active propice à l'organisation d'une intervention concertée de la collectivité et/ou ses partenaires
- ▶ Assurer une maîtrise accrue du maillage commercial

Défis concernés*

- Double rééquilibrage
- Mise à niveau de l'offre et attractivité du territoire
- Echanges économiques locaux
- Ouverture et coopération

*cf. page 3

Résultats attendus

- ▶ Maintien / amélioration des équilibres commerciaux internes au territoire
- ▶ Limitation de la fuite commerciale
- ▶ Limitation de la vacance commerciale

Contenu et modalités

- ▶ **Contractualisation avec la CCI et la CMA en vue de la réalisation d'un état des lieux « zéro » du foncier et de l'appareil commercial et artisanal (mission d'AMO), préalable à la mise en place d'un observatoire dans la durée**
 - Spatialisation des fonciers et immobiliers commerciaux, dont identification et qualification des locaux vacants
 - Analyse spatialisée de l'offre commerciale et artisanale de proximité et des demandes d'installation
 - Veille sur les mutations d'immobilier commercial
 - Identification des zones soumises à pressions (urbaine, environnementale, réglementaire, ...)
- ▶ **Animation de l'observatoire par le Manager de Territoire**
 - Dont l'apport de données qualitatives complémentaires issues du travail de terrain
 - Dont l'animation d'un groupe de travail partenarial

3.1 MISE EN PLACE D'UN OBSERVATOIRE DU COMMERCE ET DE L'IMMOBILIER COMMERCIAL (1/2)



Facteurs clés de succès

- ▶ Mobilisation des partenaires spécialisés
- ▶ Réalisation d'un état des lieux exhaustif puis animation dans la durée de la démarche

Exemples et bonnes pratiques

- ▶ Exemples d'observatoires du commerce à Beauvais ou Ajaccio

Gouvernance / portage

- ▶ Maîtrise d'Ouvrage : CCDSP
- ▶ Maîtrise d'Œuvre : CCI et CMA
- ▶ Comité de pilotage CCDSP, Communes, CCI, CMA

Modalités budgétaires (1^{ère} approche)

- ▶ Investissement : Budget d'AMO : 25 K€
- ▶ Coût de fonctionnement pour la collectivité : temps agent en pilotage de l'AMO (10% ETP) et coordination des partenaires



Voir fiche 2.7 : manager de territoire

3.3 PÉRIMÈTRE DE SAUVEGARDE DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT DE PROXIMITÉ SUR LES PRINCIPALES CENTRALITÉS DU TERRITOIRE (1/2)



L'idée / le concept

- ▶ **Mettre en place un périmètre de sauvegarde sur les principales centralités du territoire afin de permettre l'exercice d'un Droit de préemption sur les fonds artisanaux, les fonds de commerce, les baux commerciaux et les terrains faisant l'objet de projets d'aménagement commercial**

Objectifs

- ▶ Préserver la commercialité des centralités par une veille active sur les terrains, locaux et fonds.
- ▶ Permettre la préemption de terrains ou de locaux à vocation artisanales/commerciale par les villes ou la CCDSP.
- ▶ Agir de façon ciblée sur les terrains, locaux et fonds issus de la préemption pour maîtriser les implantations, lutter contre la vacance, ou encore limiter la spéculation locative.

Défis concernés*

- Double rééquilibrage
- Mise à niveau de l'offre et attractivité du territoire
- Echanges économiques locaux
- Ouverture et coopération

*cf. page 2

Résultats attendus

- ▶ Maîtrise des implantations commerciales et artisanales
- ▶ Limitation / régulation de la vacance
- ▶ Limitation / régulation de la spéculation locative

Contenu et modalités

- ▶ **Le conseil municipal définit les limites et la superficie du périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat de proximité.**
 - Il peut s'agir uniquement par exemple du centre-ville, de certains quartiers ou de certaines rues.
- ▶ **Avant adoption, la délibération est soumise à l'avis des partenaires consulaires (CCI et CMA)** qui ont 2 mois pour faire part de leurs observations. Une fois adoptée, la délibération du conseil municipal fait l'objet de mesures de publicité et d'information tel que prévues par la Loi.
- ▶ Lorsque le périmètre est établi, le cédant d'un fonds de commerce ou d'un bail commercial, situé dans le périmètre a l'obligation d'en faire la déclaration à la commune (cf. formulaire CERFA / DIA) avant la vente sous peine de nullité de celle-ci dans le cas contraire.
- ▶ **La commune peut déléguer, avec son accord, son droit de préemption commercial à la CCDSP.** En cas de DIA, le maire (ou l'EPCI) dispose de 2 mois pour exercer éventuellement le droit de préemption au profit de la commune (de l'EPCI).

3.3 PÉRIMÈTRE DE SAUVEGARDE DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT DE PROXIMITÉ SUR LES PRINCIPALES CENTRALITÉS DU TERRITOIRE (2/2)



Facteurs clés de succès

- ▶ Définition d'un périmètre suffisamment large pour intégrer également les terrains portant, ou destinés à accueillir, des commerces d'une surface de vente comprise entre 300 m² et 1 000 m².
- ▶ Articulation à prévoir avec des actions de plus long terme (ex. création d'une foncière locale solidaire) et mise en place le cas échéant d'une délégation du droit de préemption.
- ▶ Mise en place d'un comité partenarial de sélection / d'agrément pour la réattribution des lots visés par la préemption

Exemples et bonnes pratiques

- ▶ Art. L.214 du Code de l'Urbanisme
- ▶ Exemple de la Ville de Sénas (13) – 7000 habitants
- ▶ Appel à projets : mobiliser la foncière solidaire Villages Vivants (AuRA)
- ▶ Guide Intervenir en faveur de la redynamisation du tissu commercial et artisanal de son centre ville – EPARECA

Gouvernance / portage

- ▶ Portage par la commune +/- délégation à la CCDSP
- ▶ Information permanente des partenaires économiques : consulaires et clubs/associations de commerçants (approche consultative a minima)
- ▶ Possibilité d'un comité d'agrément partenarial pour l'attribution des locaux / terrains ou fonds concernés

Modalités budgétaires (1^{ère} approche)

- ▶ Temps agent commune / EPCI (10% ETP)
- ▶ Budgets d'investissement en cas de préemption
- ▶ => quid d'un budget annexe *Immobilier d'entreprises* ? *Les dépenses sont constituées du coût d'achat des locaux / terrains, de construction / aménagement des bâtiments, du remboursement des emprunts et de l'entretien des locaux. Les recettes proviennent des loyers et de la revente des locaux.*

3.4 DISPOSITIF POUR VALORISER ET RÉINVESTIR LES LOCAUX VACANTS (1/2)



L'idée / le concept

- ▶ Pour faire face aux besoins immobiliers non ou mal satisfaits, mieux valoriser la ressource immobilière disponible en limitant la vacance ou la sous-utilisation et, si nécessaire, en redonnant une valeur d'usage à certains locaux.

Objectifs

- ▶ Renforcer les capacités d'accueil des entreprises à l'appui de la ressource immobilière disponible (sans nécessiter systématiquement de nouvelles constructions) et limiter ainsi la vacance immobilière.
- ▶ Diversifier l'offre d'accueil en proposant de nouveaux modes d'occupation plus souples et/ou collaboratifs.
- ▶ Ce faisant, favoriser l'accès à l'immobilier professionnel pour des activités plus fragiles (créateurs et jeunes entreprises, structures de l'ESS, ...).

Défis concernés*

- Double rééquilibrage
- Mise à niveau de l'offre et attractivité du territoire
- Echanges économiques locaux
- Ouverture et coopération

*cf. page 2

Résultats attendus

- ▶ Augmentation et diversification des capacités d'accueil.
- ▶ Création (test) et développement de nouvelles activités.
- ▶ Limitation de la vacance et de la spéculation locatives.

Contenu et modalités

- ▶ **Une action pour réinvestir certains locaux commerciaux / artisanaux vacants, notamment en centre ville / centre bourg et leur redonner une valeur d'usage tout en favorisant l'émergence de nouvelles activités économiques**
 - Ex. « boutiques test » prévoyant une mise à disposition du local à des conditions préférentielles pendant une période prédéfinie (ex. 6 mois à 1 an), puis un passage au prix de marché (avec éventuellement une progressivité du loyer) en cas de pérennisation.
 - En parallèle un accompagnement du projet par les partenaires locaux (CCI/CMA, Initiative SDP, ...) y compris de partenaires privés parties prenantes du dispositif (ex. possibilité d'implication d'acteurs locaux de type Banque et Assurance).
 - Possibilité d'aide au financement par la collectivité en vue d'un aménagement temporaire / léger du local puis en cas de pérennisation d'un aménagement plus poussé (régime des aides à l'immobilier d'entreprises).
- ▶ **Accompagner ainsi l'émergence de lieux hybrides sur l'ensemble du territoire (principe des tiers lieux + commerces multi-services) pour maintenir ou développer une présence économique de proximité, y compris en occupation temporaire.**

3.4 DISPOSITIF POUR VALORISER ET RÉINVESTIR LES LOCAUX VACANTS (2/2)



Contenu et modalités (suite)

- ▶ **Valoriser les ressources immobilières non (sous-)exploitées via une plateforme de mise en relation simplifiée offre-demande**
 - Au-delà de solutions traditionnelles ou sédentaires, proposer une solution temporaire voire ponctuelle davantage en phase avec des profils de type indépendants, télétravailleurs (ne pouvant pas ou ne souhaitant pas travailler depuis leur domicile), nomades...
 - Outre des surfaces privées disponibles – même temporairement – au sein d’entreprises (poste de travail en open space, bureau individuel, salle de réunion), possibilité d’inclure des espaces collaboratifs existants (on génère un surplus de fréquentation), ainsi que des espaces publics (ex. bureaux du service économique, salles de réunion de la CCPFML, ...).
 - Au-delà du partage de locaux, favoriser ainsi les rencontres et l’interconnaissance entre acteurs économiques sur le territoire.

Facteurs clés de succès

- ▶ Mobilisation des Maires dans l’actualisation de la veille sur les locaux vacants (patrimoine public et privé).
- ▶ Privilégier le dialogue avec les bailleurs vs la préemption.
- ▶ Sensibiliser les entreprises (porteuses d’offres et/ou exprimant des besoins) aux nouveaux usages : occupation temporaire, pratiques collaboratives, ...
- ▶ Appui sur des opérateurs privés compétents pour l’ingénierie

Exemples et bonnes pratiques

- ▶ Ex. Dispositifs : Ma Boutique à l’Essai ; Mon Commerç’en Test – BGE ; Boutique éphémère – Testeur de commerce (SEMAEST)
- ▶ Foncière solidaire Villages Vivants ; démarche de reconversion par Babelcoop ; démarche d’occupation temporaire par Intermede ; ...
- ▶ Ex. Plateforme pour la valorisation d’espaces de travail : Base10 / Ruraconnect

Gouvernance / portage

- ▶ Maîtrise d’Ouvrage : CCDSP
- ▶ Maîtrise d’Œuvre : ingénierie assurée par un prestataire ou par des partenaires (ex. CCI/CMA ; Initiative SDP)

Modalités budgétaires (1^{ère} approche)

- ▶ Coûts d’ingénierie pour les missions externalisées (privilégier des accords cadres avec bons de commandes => 1 site ou 1 secteur = 1 projet => 1 projet = 1 bon de commande).
- ▶ Coûts éventuels de déploiement de plateforme en marque blanche (ou grise) + communication

SYNTHÈSE AXE 3 – CONFORTER LE TISSU COMMERCIAL DE PROXIMITÉ

ACTION	MOA	MOE	ECHÉANCE	BUDGET INVESTISSEMENT	BUDGET FONCTIONNEMENT
3.1 OBSERVATOIRE DU COMMERCE	CCDSP	PRIVÉE (AMO)	< OU = 1 AN	AMO : ESTIM. 25 K€	TEMPS AGENT : 10% ETP
3.2 COORDINATION COMMERCIALE	CCDSP	CCDSP	< OU = 1 AN	Cf. fiche 2.7	Cf. fiche 2.7
3.3 PÉRIMÈTRE DE SAUVEGARDE	COMMUNE OU DÉLÉGATION À LA CCDSP	PRIVÉE (MARCHÉ)	< OU = 1 AN	BUDGET DE PRÉEMPTION AU CAS PAR CAS	TEMPS AGENT : 10% ETP
3.4 LOCAUX VACANTS	CCDSP	DÉLÉGATION	1 À 2 ANS	NON DÉFINI	BUDGET COMM. +/- COÛTS DE PLATEFORME

MOA = Maîtrise d’Ouvrage ; MOE = Maîtrise d’Œuvre ; AMO = Assistance à Maîtrise d’Ouvrage

Les orientations stratégiques – vue d'ensemble

1

DIVERSIFIER LES OPPORTUNITÉS ÉCONOMIQUES DE LA FILIÈRE ÉNERGÉTIQUE

- ▶ Anticiper et accompagner les mutations de la filière nucléaire
- ▶ Capitaliser sur les savoir-faire et compétences et favoriser leur renouvellement
- ▶ Inscrire l'énergie durablement au cœur du modèle de développement du territoire

2

RENFORCER LE POIDS ÉCONOMIQUE DES AUTRES FILIÈRES ET ACTIVITÉS LOCALES

- ▶ Soutenir la création, le maintien et le développement des activités qui fondent l'attractivité du territoire et son équilibre
- ▶ Améliorer les retombées économiques locales de ces activités (plus de captation, moins de fuites)

3

CONFORTER LE TISSU COMMERCIAL DE PROXIMITÉ

- ▶ Maîtriser l'urbanisme commercial et assumer un positionnement différenciant vis-à-vis des pôles voisins
- ▶ Réinventer le commerce de proximité pour palier à ses signes de fragilisation

4

MAÎTRISER L'OFFRE D'ACCUEIL DES ENTREPRISES

- ▶ Structurer l'offre et les conditions de son évolution pour organiser l'accueil et le développement d'activités au mieux des capacités du territoire
- ▶ Dépasser la contrainte de développement de nouvelles capacités foncières par la remise à niveau de l'existant

5 - INSCRIRE L'ACTION DE LA CCDSP DANS



UN CADRE PARTENARIAL RENFORCÉ

Orientation #4 : maîtriser l'offre d'accueil des entreprises

LES AMBITIONS

- ▶ Tirer profit de l'attractivité spontanée du territoire en appliquant une stratégie de commercialisation plus exigeante : orienter et optimiser les capacités d'accueil en lien avec les orientations économiques prioritaires du territoire.
- ▶ Organiser le développement des activités économiques dans leur diversité et des offres d'accueil adéquates tout en se souciant des équilibres territoriaux tant internes que vis-à-vis des pôles voisins.
- ▶ Maîtriser les pressions commerciales pour conserver une offre foncière attractive et abordable pour les autres activités économiques et limiter le risque de friche.
- ▶ Agir en faveur d'une attractivité renouvelée via un effort de requalification globale de l'offre. Faire effet levier sur les propriétaires privés lorsque c'est possible et à défaut, agir dans une optique de reconquête foncière.
- ▶ Travailler également en faveur de l'attractivité des entreprises et des métiers en agissant sur les aménités territoriales et le cadre de vie (logement, mobilités, couverture numérique...).

LES CHANTIERS

- ▷ **PASSER DE L'ARMATURE FONCIÈRE AU SCHEMA D'ACCUEIL DES ENTREPRISES**
- ▷ **RENFORCER LA MAÎTRISE FONCIÈRE SUR DES SECTEURS À ENJEUX POUR MIEUX ORGANISER SA COMMERCIALISATION**
- ▷ **REQUALIFIER ET DENSIFIER L'OFFRE FONCIÈRE EN LIEN AVEC LE PRIVÉ**
- ▷ **STRUCTURER ET ACCOMPAGNER LE PARCOURS RÉSIDENTIEL DE L'ENTREPRISE**
- ▷ **AMÉLIORER ET DENSIFIER LA COUVERTURE NUMÉRIQUE DU TERRITOIRE**
- ▷ **ORGANISER LES MOBILITÉS PROFESSIONNELLES, SUR, DEPUIS ET VERS LE TERRITOIRE**

Axe 4

MAÎTRISER L'OFFRE D'ACCUEIL DES ENTREPRISES

RENFORCER LA MAÎTRISE FONCIÈRE ET ORGANISER SA COMMERCIALISATION

ACTION 4.1 →

Structurer une veille foncière sur les ZAE

- ▶ Mise en place d'un observatoire foncier (SIG)
- ▶ Veille sur les DIA
- ▶ Démarche d'identification et qualification des friches et dents creuses en vue de la reconstitution de capacités foncières à vocation économique

ACTION 4.2 ⌚

Traduire le schéma d'accueil (ossature foncière) par un programme opérationnel :

- ▶ requalification des ZAE existantes
- ▶ déploiement des projets de création et d'extension (zones stratégiques, d'équilibre ou de proximité)

ACTION 4.3 →

Homogénéisation de la signalétique économique

- ▶ Mise à niveau de la SIL et des RIS dans les ZAE



STRUCTURER ET ACCOMPAGNER LE PARCOURS RÉSIDENTIEL DE L'ENTREPRISE

Axe 4

MAÎTRISER L'OFFRE D'ACCUEIL DES ENTREPRISES

ACTION 4.4

Règlement d'intervention pour l'aide à l'immobilier d'entreprises.

- ▶ En articulation avec l'AIE du CD26

ACTION 4.5

Règlement d'intervention pour l'aide à requalification foncière/immobilière (y.c performance environnementale).

- ▶ A destination des acteurs privés et des communes

ACTION 4.6

Création d'un pôle entrepreneurial et d'innovation

- ▶ Offre d'immobilier économique dédiée
- ▶ Produit immobilier tout-en-un

ACTION 4.7

Etudier l'opportunité d'un outil de portage intercommunal (ex. SEMPAT), adapté à la création et à la gestion de solutions immobilières de type villages d'entreprises artisanales, rachat de locaux commerciaux...

4.1 STRUCTURER UNE VEILLE FONCIÈRE SUR LES ZAE (1/2)



L'idée / le concept

- ▶ Mettre en place un observatoire du foncier à vocation économique pour disposer d'une information fine et actualisée et renforcer la capacité d'intervention de la CCDSP, en direct (ex. préemption de foncier et de friches pour remembrement et/ou requalification avant valorisation) ou indirecte (ex. actions en soutien aux propriétaires privés)

Objectifs

- ▶ Disposer d'une connaissance fine, actualisée et pilotable du foncier et de l'immobilier à vocation économique, de son occupation et de ses mutations
- ▶ Assurer une veille active propice à l'intervention de la collectivité et/ou de ses partenaires
- ▶ Structurer le développement et le renouvellement des solutions d'accueil d'activités économiques

Défis concernés*

- Double rééquilibrage
- Mise à niveau de l'offre et attractivité du territoire
- Echanges économiques locaux
- Ouverture et coopération

Résultats attendus

- ▶ Outil actualisé et pilotable
- ▶ Développement et montée en gamme des capacités d'accueil économique
- ▶ Maîtrise foncière renforcée sur les secteurs stratégiques

*cf. page 3

Contenu et modalités

- ▶ **Mise en place d'un observatoire foncier (SIG)**
 - Localisation et qualification des fonciers économiques (typologie d'occupation et de construction, qualités d'aménagement, ...)
 - Analyse spatialisée des consommations, des disponibilités et des réserves éventuelles
 - Identification et qualification des friches et dents creuses en vue de la reconstitution de capacités foncières à vocation économique
 - Identification des zones soumises à pressions (urbaine, environnementale, règlementaire, ...) et zones à enjeux (requalification, recomposition, repositionnement, ...)
- ▶ **Veille sur les DIA**

4.1 STRUCTURER UNE VEILLE FONCIÈRE SUR LES ZAE (2/2)



Facteurs clés de succès

- ▶ Mise à jour en continu de l'observatoire ; possibilité de croisement avec les données fiscales (cf. solution Economie & Territoire)
- ▶ Détermination par anticipation des possibilités d'intervention de la CCDSP (acquisition/préemption) pour être en capacité de réagir en cas de mutation de fonciers à enjeux

Exemples et bonnes pratiques

Gouvernance / portage

- ▶ Maîtrise d'Ouvrage : CCDSP
- ▶ Maîtrise d'Œuvre : CCDSP

Modalités budgétaires (1^{ère} approche)

- ▶ Investissement : néant
- ▶ Coût de fonctionnement pour la collectivité : temps agent (10% ETP) + abonnement SIG/CRM (cf. action 5.2)
- ▶ Possibilité de mise en place et d'étalonnage du SIG dans le cadre d'une mission de stage de 3-4 mois (profil géomaticien)

4.2/4.3 TRADUCTION DU SCHÉMA D'ACCUEIL DES ENTREPRISES EN UN PROGRAMME OPÉRATIONNEL (1/2)



L'idée / le concept

- ▶ Requalification programmée des ZAE existantes
- ▶ Déploiement progressif des projets de création et d'extension (zones stratégiques, d'équilibre ou de proximité)

Objectifs

- ▶ Mettre à niveau et développer l'offre d'accueil à vocation économique
- ▶ Capitaliser sur l'attractivité économique du territoire pour porter une ambition affirmée en matière d'implantation d'activités économiques
- ▶ Assurer les équilibres territoriaux par la diversification des solutions d'accueil et de leur positionnement (cf. ossature foncière)

Défis concernés*

- Double rééquilibrage
- Mise à niveau de l'offre et attractivité du territoire
- Echanges économiques locaux
- Ouverture et coopération

*cf. page 3

Résultats attendus

- ▶ Implantations de nouvelles entreprises
- ▶ Solutions pour accompagner le développement d'entreprises déjà implantées
- ▶ Création ou maintien d'emplois sur le territoire

Contenu et modalités

- ▶ **Requalification programmée des ZAE existantes (les requalifications sont à envisager sous l'angle urbanistique, architectural, paysager et de la performance environnementale).**
 - Requalification des fonciers ainsi que des bâtis (dont reconquête des friches éventuelles) => peut supposer la récupération d'une maîtrise publique sur certains fonciers ; la recombinaison foncière ; le repositionnement progressif de pans entiers de ZAE ; ...
 - Requalification de la voirie
- ▶ **Requalification et homogénéisation de la signalétique économique (SIL et RIS) dans les ZAE**
 - Mise en place systématique d'une signalétique à l'image CCDSP sur les ZAE du territoire (avec possibilité de double affichage CCDSP/commune) dans le but d'incarner plus fortement la compétence économique de la CCDSP et faciliter son identification

4.2/4.3 TRADUCTION DU SCHÉMA D'ACCUEIL DES ENTREPRISES EN UN PROGRAMME OPÉRATIONNEL (2/2)



Contenu et modalités (suite)

- ▶ **Déploiement progressif des projets de création et d'extension (zones stratégiques, d'équilibre ou de proximité)**
 - Création de nouvelles ZA, notamment zones artisanales de proximité
 - Mise en œuvre des projets d'extension des ZAE existantes
 - Dans tous les cas, prise en compte des nouveaux standards qualitatifs (cf. aménagement, signalétique, voirie, ...)

Facteurs clés de succès

- ▶ Disposer en préalable d'une connaissance actualisée du foncier à vocation économique (cf. fiche action 4.1)
- ▶ Disposer de leviers propices à l'implication des acteurs privés (cf. fiches actions 1.4 et 4.5) en complément / relais de l'intervention de la collectivité
- ▶ Privilégier les formats adaptés aux enjeux de sobriété foncière (ex. villages artisanaux vs cellules artisanales distinctes)

Exemples et bonnes pratiques

Gouvernance / portage

- ▶ Maîtrise d'Ouvrage : CCDSP
- ▶ Maîtrise d'Œuvre : Prestataires (marchés publics)

Modalités budgétaires (1^{ère} approche)

- ▶ Investissement : Marchés publics ; budgets à définir selon le diagnostic pour chaque ZAE (cf. ratios indicatifs)
 - Si requalification voirie : env. 2000 € HT m linéaire (requalification lourde en gamme ordinaire)
 - Si paysagement : de 40 à 65 € HT m² (végétalisation superficielle à lourde dans la surlargeur)
 - Si embellissement entrée de ville : de 25 à 50 € HT m linéaire (du ravalement à la végétalisation)
- ▶ Coût de fonctionnement pour la collectivité : temps agent (15% ETP) en pilotage des marchés



L'idée / le concept

- ▶ Une aide à l'immobilier d'entreprises (acquisition / construction) pour les entreprises investissant pour leur propre compte
- ▶ Une aide à la requalification foncière/immobilière (y.c performance environnementale) à destination des acteurs privés (entreprises et bailleurs) et des communes

Objectifs

- ▶ Mettre à niveau et développer l'offre d'accueil à vocation économique
- ▶ Faire effet levier sur l'initiative privée pour satisfaire les ambitions qualitatives du territoire en matière d'immobilier d'entreprises
- ▶ Accompagner l'effort des communes dans la mise à niveau de leur patrimoine économique

Défis concernés*

- Double rééquilibrage
- Mise à niveau de l'offre et attractivité du territoire
- Echanges économiques locaux
- Ouverture et coopération

Résultats attendus

- ▶ Attractivité de l'offre immobilière économique locale
- ▶ Implantations de nouvelles entreprises
- ▶ Effet levier financier

*cf. page 3

Contenu et modalités

- ▶ **Travail préalable de caractérisation des aides existantes et des « trous dans la raquette » pour adopter le juste positionnement des aides locales (logique de complémentarité et/ou d'effet levier vis-à-vis des aides existantes)**
 - Travail à effectuer notamment vis-à-vis de l'aide à l'immobilier d'entreprises du CD26
- ▶ **Formalisation de projets de règlement d'intervention**
 - Déterminer le type de dépenses éligibles et autres critères techniques (ex. de performance énergétique) et économiques
 - Déterminer le taux d'intervention et le montant plafond de l'intervention CCDSP
 - Déterminer les autres critères financiers d'intervention de la CCDSP (ex. co-financements exigés dont autofinancement...)

4.4/4.5 RÈGLEMENTS D'INTERVENTION POUR L'AIDE À L'IMMOBILIER D'ENTREPRISES ET POUR LA REQUALIFICATION FONCIÈRE/IMMOBILIÈRE (2/2)



Contenu et modalités (suite)

- ▶ **Soumission des projets de règlement d'intervention à la Région pour autorisation de mise en place d'une aide directe aux entreprises**
- ▶ **Délibérations de la CCDSP**
 - Aide aux acteurs privés
 - Aide aux communes
- ▶ **Communication en faveur de la mobilisation de l'aide par les entreprises et autres acteurs privés (propriétaires bailleurs)**

Facteurs clés de succès

- ▶ Aide à l'immobilier à concevoir et mettre en œuvre en articulation prioritairement avec l'AIE du CD26
- ▶ S'agissant d'une aide directe, nécessité de l'accord de la Région qui est première compétente de part la Loi NOTRe
- ▶ Une dotation des fonds d'aide à réviser chaque année sur la base du bilan N-1 des dispositifs

Exemples et bonnes pratiques

Gouvernance / portage

- ▶ Maîtrise d'Ouvrage : CCDSP
- ▶ Maîtrise d'Œuvre : CCDSP

Modalités budgétaires (1^{ère} approche)

- ▶ Investissement : dotations à déterminer sur la base des critères d'intervention et de l'ambition portée par la CCDSP : 15 K€/AN
- ▶ Coût de fonctionnement pour la collectivité : temps agent (renseignement, instruction, montage financier et technique) : 10% ETP, ingénierie externe (selon besoin)

4.6 CRÉATION D'UN PÔLE ENTREPRENEURIAL ET D'INNOVATION (1/2)



L'idée / le concept

- ▶ **Un lieu qui offre à la fois une gamme complète de solutions d'implantation et une palette de services d'accompagnement des créateurs et des jeunes entreprises. Un lieu propice à l'innovation et au développement, de façon collaborative.**

Objectifs

- ▶ Soutenir le développement et le renouvellement d'une filière stratégique pour le territoire : les énergies
- ▶ Stimuler le développement d'une nouvelle économie productive grâce à des infrastructures et à des services adaptés
- ▶ Permettre aux entreprises (TPE-PME) de mobiliser ces infrastructures et ces services pour innover sur le territoire

Défis concernés*

- ✓ Double rééquilibrage
- ✓ Mise à niveau de l'offre et attractivité du territoire
- ✓ Echanges économiques locaux
- ✓ Ouverture et coopération

*cf. page 2

Résultats attendus

- ▶ Création d'entreprises et d'emplois productifs
- ▶ Innovation et création de valeur
- ▶ Attractivité territoriale

Contenu et modalités

- ▶ **Une chaîne de valeur complète et intégrée sur un site unique. Un espace propice à l'entrepreneuriat, à l'innovation et aux pratiques collaboratives (mutualisation d'équipements, co-développement, ...) :**
 - Incubateur et pépinière d'entreprises
 - Accélérateur de projets (pour jeunes entreprises et TPE-PME innovantes)
 - Hôtel d'entreprises & coworking
- ▶ **Au sein de cette offre, étudier l'opportunité d'intégrer un fablab**
 - Pour les entreprises : support à leurs projets d'innovation (test, expérimentation, développement de produits / de formules, ...)
 - Pour le grand public (notamment les scolaires) : support de médiation culturelle, scientifique et technique (donner à voir, susciter les vocations...)

4.6 CRÉATION D'UN PÔLE ENTREPRENEURIAL ET D'INNOVATION (1/2)



Contenu et modalités (suite)

- ▶ **Articulation possible avec d'autres projets immobiliers à vocation économique** (dans la continuité de la logique de mutualisation d'espaces et d'équipements)
- ▶ **Articulation possible avec d'autres fonctions économiques : ex. pôle de formations**
- ▶ **Maillage possible de plusieurs offres territoriales d'immobilier dédié sous un même réseau de lieux**

Facteurs clés de succès

- ▶ Un projet global dans lequel chaque brique de service peut fonctionner individuellement mais où leur addition permet de gagner en valeur ajoutée et renforce la position du territoire sur la filière (cas d'un lieu thématique ou spécialisé)
- ▶ Un projet qui doit s'appuyer en partie sur la mobilisation (conventionnement) avec des ressources (compétences) externes notamment pour l'accompagnement de pointe
- ▶ La mobilisation de partenaires privés dans le projet

Exemples et bonnes pratiques

- ▶ Pôle Entrepreneuriat Savoie Technolac
- ▶ Pôle Entrepreneurial Actipole Bugey Sud
- ▶ French POC Miribel
- ▶ Pôles LYVE Lyon

Gouvernance / portage

- ▶ Une maîtrise d'ouvrage CCDSP pertinente mais possibilité d'une implication renforcée de partenaires privés (ex. acteurs de la filière, acteurs financiers, ...)
- ▶ *Plusieurs options de portage de l'immobilier et de son exploitation. A définir selon : la capacité d'investissement, le portage du risque, l'enjeu de maîtrise de l'aménagement et de la vocation du lieu, etc.*

Modalités budgétaires (1^{ère} approche)

- ▶ Budget d'investissement et/ou de soutien au fonctionnement (immobilier aidé + prise en charge de tout ou partie du coût RH)
- ▶ Cofinancements Région (aides à l'immobilier + filières stratégiques) et Etat (Territoires d'Industrie / Plan de Relance...) à rechercher

4.7 ETUDIER L'OPPORTUNITÉ D'UN OUTIL DE PORTAGE INTERCOMMUNAL ADAPTÉ À LA CRÉATION ET À LA GESTION DE SOLUTIONS IMMOBILIÈRES (1/2)



L'idée / le concept

- ▶ Disposer d'un outil de portage intercommunal (ex. SEMPAT), adapté à la création et à la gestion de solutions immobilières de type villages d'entreprises artisanales, rachat de locaux commerciaux...

Objectifs

- ▶ Etre en capacité de porter des opérations répondant aux besoins des entreprises du territoire mais se heurtant à une carence d'initiative privée (ex. bureaux avec forte divisibilité)
- ▶ Compléter l'offre immobilière à vocation économique pour accompagner le parcours résidentiel des entreprises à toutes les étapes de leur développement
- ▶ Porter des produits immobiliers à forte dimension de services associés (ex. incubateur, pôle entrepreneurial, tech lab...)

Défis concernés*

- Double rééquilibrage
- Mise à niveau de l'offre et attractivité du territoire
- Echanges économiques locaux
- Ouverture et coopération

*cf. page 2

Résultats attendus

- ▶ Création d'une chaîne immobilière complète
- ▶ Implantation d'entreprises (endogènes et exogènes)
- ▶ Capacité de portage financier en marge de la collectivité

Contenu et modalités

- ▶ **Lancement d'un marché d'AMO pour l'étude et la mise en œuvre (conditionnelle) d'un outil de portage immobilier intercommunal :**
 - Etudier l'opportunité au vu des besoins et projets immobiliers économiques sur le territoire et de l'adéquation offre/demande
 - Etudier la faisabilité économique et financière de l'opération sur la base d'un portefeuille de projets à déterminer (projets nouveaux et/ou transfert d'opérations existantes)
 - Etudier la faisabilité juridique eu égard aux compétences de la CCDSP, au périmètre des missions envisagées, à l'état de l'existant... (ex. création d'une nouvelle structure ou transformation d'une structure existante ; panorama des montages envisageables ; ...)
 - Préfigurer le projet : montage financier (capitalisation, endettement), gouvernance (actionnariat, éléments de statuts, ...), feuille de route opérationnelle (programmation des opérations à venir)

4.7 ETUDIER L'OPPORTUNITÉ D'UN OUTIL DE PORTAGE INTERCOMMUNAL ADAPTÉ À LA CRÉATION ET À LA GESTION DE SOLUTIONS IMMOBILIÈRES (2/2)



Facteurs clés de succès

- ▶ Un projet intercommunal à articuler avec les partenaires institutionnels (Département, Région, Banque des territoires)
- ▶ Visibilité au préalable sur les opérations type justifiant l'étude d'une telle structure (ex. pôle entrepreneurial, tech lab...)
- ▶ Détermination d'un périmètre d'intervention en phase avec les différentes composantes de la feuille de route : foncier, immobilier économique, immobilier commercial, voire immobilier de tourisme

Exemples et bonnes pratiques

- ▶ TANDEM – SEM Patrimoniale du Territoire-de-Belfort (90)
- ▶ VALCOSEM – SEM Patrimoniale du SICOVAL (31)
- ▶ Cf. fédération des EPL

Gouvernance / portage

- ▶ Maîtrise d'Ouvrage : CCDSP
- ▶ Maîtrise d'Œuvre : Prestataires (AMO)

Modalités budgétaires (1^{ère} approche)

- ▶ Investissement : Budget d'AMO : 25 K€
- ▶ Coût de fonctionnement pour la collectivité : temps agent en pilotage de l'AMO (10% ETP)

SYNTHESE AXE 4 – MAITRISE DE L'OFFRE D'ACCUEIL DES ENTREPRISES

ACTION	MOA	MOE	ECHÉANCE	BUDGET INVESTISSEMENT	BUDGET FONCTIONNEMENT
4.1 STRUCTURER UNE VEILLE FONCIERE	CCDSP	CCDSP	< OU = 1 AN	NÉANT	TEMPS AGENT 10% ETP + ABONNEMENT SIG/CRM + STAGE 3-4 MOIS
4.2 TRADUIRE LE SCHEMA D'ACCUEIL	CCDSP	PRIVÉE (AMO)	1 À 2 ANS	MARCHÉS : ESTIM. À DÉFINIR SELON LES ZAE	TEMPS AGENT 15% ETP ETUDE SIGNALÉTIQUE: 15 K€
4.3 HOMOGENEISATION DE LA SIGNALÉTIQUE	CCDSP	PRIVÉE (MARCHÉ)	< OU = 1 AN		
4.4 REGLEMENT D'INTERVENTION AIE	CCDSP	CCDSP	< OU = 1 AN	ENVELOPPE DE 15 K€/AN	TEMPS AGENT 10% ETP
4.5 REGLEMENT D'INTERVENTION POUR REQUALIFICATION	CCDSP	CCDSP	< OU = 1 AN		
4.6 CREATION POLE ENTRENEURIAL	CCDSP	À DÉTERMINER	3 À 4 ANS	À DÉFINIR APRÈS ÉTUDE DÉDIÉE	PRISE EN CHARGE DE TOUT OU PARTIE DU COÛT RH (À DÉFINIR)
4.7 ETUDE OPPORTUNITE OUTIL DE PORTAGE INTERCOMMUNAL	CCDSP	PRIVÉE (AMO)	3 À 4 ANS	AMO : ESTIM. 25 K€	TEMPS AGENT : 10% ETP

MOA = Maîtrise d'Ouvrage ; MOE = Maîtrise d'Œuvre ; AMO = Assistance à Maîtrise d'Ouvrage

Les orientations stratégiques – vue d'ensemble

1

DIVERSIFIER LES OPPORTUNITÉS ÉCONOMIQUES DE LA FILIÈRE ÉNERGÉTIQUE

- ▶ Anticiper et accompagner les mutations de la filière nucléaire
- ▶ Capitaliser sur les savoir-faire et compétences et favoriser leur renouvellement
- ▶ Inscrire l'énergie durablement au cœur du modèle de développement du territoire

2

RENFORCER LE POIDS ÉCONOMIQUE DES AUTRES FILIÈRES ET ACTIVITÉS LOCALES

- ▶ Soutenir la création, le maintien et le développement des activités qui fondent l'attractivité du territoire et son équilibre
- ▶ Améliorer les retombées économiques locales de ces activités (plus de captation, moins de fuites)

3

CONFORTER LE TISSU COMMERCIAL DE PROXIMITÉ

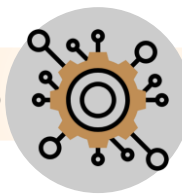
- ▶ Maîtriser l'urbanisme commercial et assumer un positionnement différenciant vis-à-vis des pôles voisins
- ▶ Réinventer le commerce de proximité pour palier à ses signes de fragilisation

4

MAÎTRISER L'OFFRE D'ACCUEIL DES ENTREPRISES

- ▶ Structurer l'offre et les conditions de son évolution pour organiser l'accueil et le développement d'activités au mieux des capacités du territoire
- ▶ Dépasser la contrainte de développement de nouvelles capacités foncières par la remise à niveau de l'existant

5 - INSCRIRE L'ACTION DE LA CCDSP DANS



UN CADRE PARTENARIAL RENFORCÉ

Orientation #5 : inscrire l'action de la CCDSP dans un cadre partenarial renforcé

LES AMBITIONS

- ▶ Réaffirmer le rôle et la compétence de la CCDSP en matière de développement économique. Incarner cette compétence de façon visible et lisible auprès des entreprises et des partenaires.
- ▶ Reconnecter la CCDSP à son environnement institutionnel et partenarial afin de se saisir pleinement des opportunités qu'il représente (convergence SRDEII, possibles conventionnements thématiques avec le Département, offres de services des agences et satellites) notamment du fait de sa forte compatibilité avec les orientations de ce nouveau projet.
- ▶ Au-delà de l'élaboration de la stratégie, poursuivre l'effort de co-construction collectivité-entreprises-partenaires et tendre vers un pilotage plus collaboratif de ce projet dans la durée.
- ▶ Changer de posture et passer à l'échelle. Prendre acte des enjeux et aligner les moyens de l'action économique en cohérence avec les ambitions d'une part et avec la taille et le profil du territoire d'autre part.
- ▶ Chercher les complémentarités, les effets de synergie ou les effets leviers vis-à-vis des capacités d'intervention d'autres acteurs économiques et partenaires. Optimiser ainsi l'affectation de ressources nouvelles.
- ▶ A terme, porter collectivement une démarche de marketing territorial valorisant l'ensemble des atouts du territoire, son modèle de transition et favorisant prioritairement l'attractivité des entreprises et des emplois.

LES CHANTIERS

- ▷ **METTRE EN PLACE UN NOUVEAU CADRE ORGANISATIONNEL ET DE MOYENS DE L'ACTION ÉCONOMIQUE**
- ▷ **CONVENTIONNER AVEC LES PRINCIPAUX PARTENAIRES POUR UNE COMPLÉMENTARITÉ ET UN EFFET LEVIER MAXIMUM**
- ▷ **MENER UNE VEILLE ACTIVE ET SAISIR LES OPPORTUNITÉS DE RENFORCEMENT DE L'INGÉNIERIE TERRITORIALE (AAP, AMI, ...)**
- ▷ **METTRE EN PLACE UNE GOUVERNANCE PARTICIPATIVE DE LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**



Axe 5

INSCRIRE L'ACTION DE LA CCDSP DANS UN CADRE PARTENARIAL RENFORCÉ

ACTION 5.1 – *action partiellement engagée en 2021*

Renforcer le pôle développement économique et structurer son organisation

- ▶ Dédier 1 ETP à l'action économique en tant que telle
- ▶ Création d'un poste de manager de territoire en supplément (volet animation et approche terrain)

ACTION 5.2

Structurer la démarche de relation aux entreprises et aux partenaires

ACTION 5.3 – *pour mémoire ; action engagée en 2020-21*

Acter le cadre des partenariats (y compris financiers) avec les partenaires locaux et institutionnels :

- ▶ Cf. convention de partenariat avec Atout Tricastin
- ▶ Autres structures financées : Initiative, réseau Entreprendre, Pays Une Autre Provence, Missions Locales, PIMMS, Drôme Provençale et OT

ACTION 5.4

Mettre en place un cadre partenarial pour la gouvernance économique et l'attractivité du territoire

5.1 RENFORCER LE PÔLE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET STRUCTURER SON ORGANISATION (1/2)



L'idée / le concept

- ▶ Dédier 1 ETP à l'action économique en tant que telle
- ▶ Création à court terme d'un poste de manager de territoire en supplément (animation et approche terrain ; orienté prioritairement économie de proximité)
- ▶ Création à moyen terme d'un poste dédié filières industrielles et innovation
- ▶ A plus long terme, envisager la création d'un poste dédié Ecologie Industrielle et Territoriale

Objectifs

- ▶ Avoir les moyens humains pour mettre en œuvre les actions de la feuille de route
- ▶ Disposer de compétences internes adaptées à la technicité de certains axes de la feuille de route

Défis concernés*

- Double rééquilibrage
- Mise à niveau de l'offre et attractivité du territoire
- Echanges économiques locaux
- Ouverture et coopération

*cf. page 2

Résultats attendus

- ▶ Interlocuteurs identifiés pour les entreprises et les élus
- ▶ Mise en œuvre effective de la feuille de route
- ▶ Incarnation plus forte de la compétence éco. CCDSP

Contenu et modalités

- ▶ **Création de 2 postes à court terme**
- ▶ **Structuration progressive des ressources (humaines, matérielles, de communication) pour la mise en œuvre des actions à moyens et long terme**
 - Création de postes complémentaires, davantage spécialisés à moyen et long terme
 - Constituer une image propre au « pôle développement économique » (nom ou marque dédiée; site Internet ou landing page; ...)
 - Equipement en outils dédiés : CRM / SIG à vocation économique
 - A terme évolution d'un poste vers la supervision du pôle économique et attractivité (+ maintien de fonctions opérationnelles)

5.1 RENFORCER LE PÔLE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET STRUCTURER SON ORGANISATION (2/2)



Facteurs clés de succès

- ▶ Bonne répartition des missions => organigramme clair
- ▶ Adaptation progressive des ressources à la montée en puissance de la feuille de route avec moyens financiers dédiés pour les postes et les investissements liés aux actions à mettre en œuvre
- ▶ Une image forte pour une bonne identification par les entreprises et les partenaires (principe de l'agence de développement interne)

Exemples et bonnes pratiques

- ▶ La provence créative – La CoVe (84)
- ▶ Pôle « Entreprendre en Bugey Sud » - CCBS (01)
- ▶ Matheysine Développement – CCM (38)

- ▶ Outils type CRM : cf. Action 5.2

Gouvernance / portage

- ▶ Maîtrise d'Ouvrage : CCDSP
- ▶ Maîtrise d'Œuvre : CCDSP + diverses conventions de partenariat (cf. fiches actions)

Modalités budgétaires (1^{ère} approche)

- ▶ Investissement : équipement matériel pour accompagner le renforcement de l'équipe (estim. 5 000 €) + budget communication dédiée au pôle économique (estim. 5 000 €)
- ▶ Fonctionnement (cf. diverses fiches actions) : temps agent + créations de postes + conventions de partenariat + outils dédiés

5.2 STRUCTURER LA DÉMARCHE DE RELATION AUX ENTREPRISES ET AUX PARTENAIRES (1/2)



L'idée / le concept

- ▶ Structurer une démarche permanente de dialogue avec les entreprises pour prendre le pouls de leurs besoins, de leurs projets ou de leurs difficultés et capitaliser sur cette connaissance fine du tissu local pour ajuster en continu la feuille de route économique de la collectivité. La démarche peut être étendue à la relation avec les partenaires.

Objectifs

- ▶ Disposer d'une connaissance renforcée du tissu économique local : les acteurs, leurs ressources clés, leurs projets, leurs besoins...
- ▶ Etre identifié par les acteurs économiques locaux : porter à leur connaissance les compétences de la CCDSP et les dispositifs à l'œuvre sur le territoire.
- ▶ Renforcer le lien avec les entreprises pour faciliter leur mobilisation et leur implication aux côtés de la collectivité.

Défis concernés*

- Double rééquilibrage
- Mise à niveau de l'offre et attractivité du territoire
- Echanges économiques locaux
- Ouverture et coopération

*cf. page 2

Résultats attendus

- ▶ Qualité relationnelle
- ▶ Meilleur taux de recours aux dispositifs / offres de services
- ▶ Implication des dirigeants dans les initiatives de la CCDSP
- ▶ Interconnaissance des acteurs économiques du territoire

Contenu et modalités

- ▶ **Structurer et systématiser la démarche de relation aux entreprises :**
 - **Ex. Organisation des vœux au monde économique :** un temps annuel institutionnalisé pour faire le bilan de l'année écoulée et présenter les grands chantiers de l'année à venir qui impacteront le tissu économique ; solliciter leur implication le cas échéant.
 - **Ex. Une rencontre annuelle entre élus (le VP éco a minima, les maires si possible) et les créateurs d'entreprises ainsi que les entrepreneurs nouvellement installés sur le territoire :** l'occasion de créer ou de renforcer un lien entre les nouveaux acteurs économiques et les premiers représentants du territoire qui seront par ailleurs des interlocuteurs de proximité;
 - **Ex. des visites périodiques d'entreprises :** sous la direction du VP éco et en présence d'autres chefs d'entreprises, l'occasion de valoriser les savoir-faire locaux, de découvrir et de valoriser les installations des entreprises locales (notamment quand elles ont été soutenues par la CCDSP), de favoriser l'interconnaissance des dirigeants en vue de stimuler lorsque c'est possible les échanges économiques locaux.

5.2 ACTER LE CADRE DES PARTENARIATS AVEC LES PARTENAIRES (2/2)



Contenu et modalités (suite)

- **Ex. « Dialogue Dirigeants »** : action permanente visant à contacter un panel d'entreprises du territoire sur une période donnée (ex. 30 entreprises / trimestre) soit à distance (échange téléphonique), soit à l'occasion de RDV physiques, à l'appui d'un guide d'entretien à 360° permettant d'aborder l'ensemble des besoins et des projets de l'entreprise (immobilier, RH, innovation, ...).
- Possibilité de décliner le dispositif en plusieurs portefeuilles : ex. « top 10 » ou « comptes stratégiques », « ESS », « commerçants », « jeunes entreprises », « entreprises à potentiel », ...
- **Capitalisation des échanges dans un CRM** afin de faciliter leur traçabilité - y compris en cas de changement d'interlocuteur interne - et de gérer la rotation du portefeuille de contacts (ne pas se concentrer sur quelques contacts faciles d'accès).

Facteurs clés de succès

- ▶ Chacun de ces moments est une occasion de communiquer. A la fois pour valoriser le tissu économique, les savoir-faire locaux, mais aussi pour mettre en avant l'action de la CCDSP.
- ▶ Installer une « routine » relationnelle pour faciliter la mise en œuvre et augmenter l'implication des élus et des dirigeants. Par exemple la visite en entreprise peut avoir lieu chaque 1^{er} vendredi du mois.
- ▶ S'assurer d'une représentation diversifiée du tissu économique : filières d'excellence et hors filières, économie traditionnelle et ESS, ...

Gouvernance / portage

- ▶ Pilotage par la CCDSP
- ▶ Possibilité d'associer les clubs d'entreprises / associations de commerçants au montage des actions.
- ▶ Possibilité d'inviter les partenaires économiques à certains de ces temps de rencontre.

Exemples et bonnes pratiques

- ▶ Agence éco du Pays Viennois : p'tit dèj. économique, visites d'entreprises, conférence économique, dialogue dirigeants...
- ▶ CC Cœur de Chartreuse : portraits d'entreprises + visites d'entreprises
- ▶ CRM Actedev ou Eudonet les plus fréquemment rencontrés dans les services de développement économique
- ▶ Economie & Territoire, système d'information économique très avancé et CRM

Modalités budgétaires (1^{ère} approche)

- ▶ Du temps agent CCDSP (20% ETP) ; nécessite en préalable d'étoffer l'équipe économique de la CCDSP.
- ▶ Un coût d'abonnement (+ formation) à un CRM/SIG.
- ▶ Un budget communication / logistique (frais de réception)

5.3 ACTER LE CADRE DES PARTENARIATS AVEC LES PARTENAIRES (1/2)



L'idée / le concept

- **Fixer le cadre (y compris financier) des partenariats avec les partenaires locaux et institutionnels**

Objectifs

- Poser le cadre partenarial et les attentes de l'intercommunalité
- Planifier l'implication financière de l'intercommunalité

Défis concernés*

- Double rééquilibrage
- Mise à niveau de l'offre et attractivité du territoire
- Echanges économiques locaux
- Ouverture et coopération

*cf. page 2

Résultats attendus

- Qualité relationnelle
- Implication des partenaires dans les initiatives de la CCDSP
- Interconnaissance des acteurs économiques du territoire

Contenu et modalités

- **Fixer la cadre d'intervention dans des conventions d'objectifs et de moyens**
- **Dispositif déjà mis en œuvre avec** : Initiative Seuil de Provence Ardèche Méridionale, Pays Une Autre Provence, Missions Locales, PIMMS, Drôme Provençale et Office de Tourisme Intercommunal

5.3 STRUCTURER LA DÉMARCHE DE RELATION AUX ENTREPRISES ET AUX PARTENAIRES (2/2)



Facteurs clés de succès

- ▶ Impliquer les acteurs dans la rédaction des conventions
- ▶ Prévoir des rencontres et des moments officiels de restitution de l'action du partenaires

Exemples et bonnes pratiques

Gouvernance / portage

- ▶ Pilotage par la CCDSP
- ▶ Possibilité d'inviter les partenaires économiques à certains de ces temps de rencontre.

Modalités budgétaires (1^{ère} approche)

- ▶ En lien avec les fiches 1.1 et 1.2

5.4 UN CADRE PARTENARIAL POUR LA GOUVERNANCE ECONOMIQUE ET L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE (1/2)



L'idée / le concept

- ▶ Une instance de travail partenariale et décloisonnée en marge de la gouvernance communautaire.
- ▶ Un cadre propice au pilotage des stratégies de développement économique, touristique et d'attractivité du territoire.

Objectifs

- ▶ Poursuivre la démarche de construction de la stratégie par une mise en œuvre également participative.
- ▶ Chercher la complémentarité des actions et la convergence des initiatives au service d'un projet territorial partagé.
- ▶ Décloisonnement des acteurs et des politiques concourant au développement et à l'attractivité du territoire, notamment économique et touristique.

Défis concernés*

- Double rééquilibrage
- Mise à niveau de l'offre et attractivité du territoire
- Echanges économiques locaux
- Ouverture et coopération

*cf. page 2

Résultats attendus

- ▶ Vision partagée du territoire
- ▶ Un dialogue permanent entre les parties prenantes et décloisonnement effectif
- ▶ Efficacité des moyens déployés

Contenu et modalités

- ▶ **En marge des instances politiques, constituer un organe de réflexion et de pilotage partenarial et décloisonné.**
 - Partenarial : collectivité, entreprises (et leurs représentants), opérateurs, institutionnels, voire société civile
 - Décloisonné : développement économique & touristique (+ compétences annexes le cas échéant : urbanisme, mobilité, ...)
- ▶ **A géométrie variable** (en fonction des sujets du moment, de la disponibilité des participants, ...) **son rôle serait d'entretenir une vision partagée du territoire et de piloter la mise en œuvre des politiques locales de façon cohérente et efficiente.**
 - A géométrie variable : un noyau dur (ex. Service éco CCDSP, OTi, club d'entreprises, association de commerçants) + des membres récurrents (AuRA Entrep., CCI, CMA, Chambre d'Agri., Initiative SDP, ...) + d'autres participants sur invitation (Région, CD26, ...)
 - Vision commune : actualisation de la feuille de route, révision des priorités, prise en compte d'opportunités/contraintes nouvelles...
 - Piloter la mise en œuvre : veiller à l'efficacité des moyens déployés, évaluer au fil de l'eau (ou a posteriori) les actions conduites...

5.4 UN CADRE PARTENARIAL POUR LA GOUVERNANCE ECONOMIQUE ET L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE (2/2)



Contenu et modalités (suite)

► Un rôle clé pour la conception et la mise en œuvre, à plus long terme, d'une démarche de marketing territorial

- Une vision globale de l'attractivité du territoire : attraits à valoriser, leviers de développement de l'attractivité, cibles prioritaires, ...
- Un cadre privilégié pour coordonner les contributions de chaque partie prenante au service de la démarche d'attractivité (via les feuilles de route « développement économique » et « développement touristique » et/ou via des actions spécifiques « marketing territorial »)
- Un garde fou par rapport au risque d'une démarche marketing « hors sol » : mettre le marketing territorial au service du projet (cf. modèle de développement économique et touristique).

Facteurs clés de succès

- La mixité des participants et notamment la représentation (directe ou indirecte) des entreprises
- L'interconnaissance des acteurs qui contribuent au développement économique du territoire et à son attractivité
- Le rôle central de la CCDSP, sorte de chef d'orchestre, qui s'affirme dans sa compétence économique
- La légitimité donnée à cette instance de travail par les élus

Exemples et bonnes pratiques

- Gouvernance participative Harmonie 2030 sur Valence-Romans
- Démarche Econex pays voironnais
- Association Biovallée
- Stratégie partagée Isle-sur-la-Sorgue Village-Monde
- Marque collaborative Très Beaujolais

Gouvernance / portage

- Pilotage par la CCDSP avec une association large de partenaires et d'acteurs du développement local
- Articulation avec la gouvernance interne de la CCDSP

Modalités budgétaires (1^{ère} approche)

- Investissement : néant
- Fonctionnement : temps agent CCDSP (20% ETP) ; à terme envisager un poste « chapeau » pour piloter la stratégie de développement et d'attractivité territoriale (économie et tourisme) et pour piloter, le cas échéant, les démarches de marketing territorial

SYNTHÈSE AXE 5 – INSCRIRE L'ACTION DE LA CCDSP DANS UN CADRE PARTENARIAL RENFORCÉ

ACTION	MOA	MOE	ECHÉANCE	BUDGET INVESTISSEMENT	BUDGET FONCTIONNEMENT
5.1 RENFORCER LE POLE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	CCDSP	CCDSP	< OU = 1 AN	MATERIEL : 5 K€ COMM. : 5 K€	TEMPS AGENT ET POSTES PRIS EN COMPTE DANS LES FICHES
5.2 RELATION AUX ENTREPRISES ET PARTENAIRES	CCDSP	CCDSP	< OU = 1 AN	NÉANT	TEMPS AGENT 20% ETP + ABONNEMENT CRM/SIG + BUDGET COMM. 1 K€
5.3 PARTENARIATS OPÉRATIONNELS (POUR MÉMOIRE)	CCDSP	CCDSP	< OU = 1 AN	NEANT	TEMPS AGENT : 5% ETP + SUBVENTIONS PARTENAIRES
5.4 CADRE PARTENARIAL ET DE GOUVERNANCE	CCDSP	CCDSP	1 À 2 ANS	NÉANT	TEMPS AGENT 20% ETP À MOYEN TERME, CRÉATION D'UN POSTE DE SUPERVISION

MOA = Maîtrise d'Ouvrage ; MOE = Maîtrise d'Œuvre ; AMO = Assistance à Maîtrise d'Ouvrage

SYNTHÈSE DU PLAN D'ACTION

	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Nombre d'ETP en interne	1,6	2,4	3 ETP	3 ETP	3 ETP	3 ETP
Coûts RH	76 K€	117 K€	141 K€	141 K€	141 K€	141 K€
Coûts complémentaires (*)	351 K€	258 K€	226 K€	179 K€	168 K€	159 K€
Subventions envisagées	110 K€	80 K€	55 K€	20 K€	30 K€	20 K€
Reliquat	318 K€	295 K€	313 K€	300 K€	280 K€	280 K€

* Ces coûts ne comprennent pas les subventions de la collectivité aux associations partenaires (club d'entreprise, associations en charge de l'accompagnement des porteurs de projets)